

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 8 octobre 2025 / 16 rabi al thani 1447 - N° 3930 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le défunt **CHERRHAL ABDELMADJID "ANTAR"**

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

DÉCÈS DE L'ANCIEN JOUEUR INTERNATIONAL
ET LÉGENDE DU CRB DJILALI SELMI

**Le Président de la République
présente ses condoléances**

P. 3

63^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'ADHÉSION
DE L'ALGÉRIE À L'ONU

**Une diplomatie constante
dans ses positions**

P. 24

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

**L'Algérie réaffirme son
engagement à promouvoir
les droits des femmes et à
renforcer leur participation
effective à la prise de décision**

P. 24

G O U V E R N E M E N T

Premier ministre : "le Gouvernement poursuivra la relance des projets confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption"

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a réaffirmé, mardi depuis la wilaya de M'sila, la détermination du Gouvernement à poursuivre la relance des projets confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, en les intégrant dans le processus de développement national. "Le Gouvernement est déterminé à poursuivre la relance des projets confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, car il s'agit de l'argent du peuple et les citoyens doivent pouvoir en profiter", a affirmé M. Ghrieb dans une déclaration en marge de la visite de travail et d'inspection qu'il effectue dans la wilaya de M'sila, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

P. 3



► **Le Premier ministre inaugure
plusieurs projets à M'sila**

SONAREM

**Relance des mines
d'or de "Tirek"
et "Amesmess" à
Tamanrasset en 2026**

P. 6

HYDRAULIQUE

**Les projets hydrauliques du
programme complémentaire auront
un impact direct sur l'amélioration
du service public à Djelfa**

P. 4

SANTÉ

**Ait Messaoudene reçoit le
président de la Commission
de la santé de l'APN**

P. 3

SANTÉ

**BRONCHIOLITE
DU NOURRISSON**

**La kiné
respiratoire
en question**

Pp 12-13

F O O T B A L L

**QUALIF. MONDIAL-2026
(GR. G/9^È)**

**L'équipe nationale
entame sa préparation
en prévision du match
face à la Somalie**

P. 22



HOMMAGE

**Rabah Deriassa,
voix de
l'authenticité
et de la chanson
algérienne
engagée**

P. 16

TRANSPORT

**SNTF:
généralisation
du service
de réservation
électronique pour
les grandes lignes**

P. 2

PARLEMENT

APN : reprise des travaux jeudi par une séance plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux jeudi par une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, indique mardi un communiqué de cette institution.

Les questions concernent les secteurs de la justice, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'éducation nationale, de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville et de l'aménagement du territoire, des affaires religieuses et des wakfs, de l'hydraulique, du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, et du tourisme et de l'artisanat, précise la même source.

BOUIRA

Campagne de sensibilisation des commerçants à l'obligation d'affichage des prix

Une vaste campagne de sensibilisation sur l'obligation d'afficher les prix des produits et services dans les commerces, a été lancée à Bouira, où une vingtaine d'agents de la direction du commerce ont été mobilisés à travers plusieurs communes de la wilaya, a-t-on appris mardi auprès de cette direction.

"Cette opération a été lancée au début du mois en cours et se poursuit toujours afin de sensibiliser davantage les commerçants à la nécessité de respecter la législation et l'obligation d'afficher les prix des produits et services qu'ils proposent aux consommateurs", a expliqué à l'APS le directeur du commerce, Farouk Hamdaoui.

Pour mener à bien cette opération, la direction du commerce a mobilisé une vingtaine d'agents qui participent à cette campagne aux côtés d'associations de protection des consommateurs et de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

"Nos agents, ceux des associations de protection du consommateur et de l'UGCAA, ont déjà mené des actions de proximité dans les communes d'Ain Bessam (Ouest de Bouira), Sour El Ghouzlane (Sud), M'Cheddallah (Est) et à Lakhdira (Ouest), où ils ont sensibilisé les commerçants locaux à l'importance d'afficher les prix pour assurer une meilleure transparence dans les transactions commerciales", a indiqué M. Hamdaoui.

TRANSPORT

SNTF: généralisation du service de réservation électronique pour les grandes lignes

La Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) a annoncé, lundi, dans un communiqué la généralisation du service de réservation électronique pour les grandes lignes.

La SNTF a précisé avoir procédé à la généralisation de l'acquisition des billets en ligne pour les grandes lignes, après avoir concerné, dans un premier temps, la ligne Alger-Oran, précisant que ce service s'effectue actuellement sur le site officiel de la SNTF, "en fonction du nombre de places disponibles".

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, pour l'amélioration du service public, notamment à travers l'adoption de la numérisation et l'utilisation des nouvelles technologies, ajoute le communiqué.

CLIN D'OEIL

ACCIDENTS DE LA ROUTE 36 morts et 1634 blessés en une semaine (Protection civile)



Trente-six (36) personnes sont décédées et 1634 autres ont été blessées dans 1206 accidents de la circulation survenus entre le 28 septembre et le 4 octobre en cours, dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Biskra avec 5 morts et 27 blessés, suite à 25 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 1645 interventions pour l'extinction de 1205 incendies urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (137 incendies), Tizi-Ouzou (94) et Blida (75), ajoute le bilan.

En outre, 5684 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 420 personnes en situation de danger et l'exécution de 4926 opérations diverses d'assistance.

Le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 83 incendies du couvert végétal à travers le territoire national, dont 13 incendies de forêts, 12 de maquis, 39 de broussailles, 8 d'arbres fruitiers, 01 incendie de bottes de foin et 10 autres de palmeraies.

DOMESTIC AIRLINES

Augmentation du nombre de vols à la fin du mois d'octobre

La compagnie aérienne algérienne " Domestic Airlines " spécialisée dans les lignes intérieures, compte à partir de la fin du mois d'octobre en cours, élever, sur plusieurs étapes, le nombre de vols vers différentes destinations, au départ d'Alger et de plusieurs wilayas du Sud du pays,

a indiqué le conseiller du Directeur général de cette compagnie chargé de la communication et des relations publiques, Karim Bahar.

"Cette compagnie commencera, à la fin du mois d'octobre en cours, à augmenter le nombre de vols en plusieurs étapes vers différentes destinations, au départ d'Alger et de plusieurs wilayas du Sud, comme Tamanrasset, Illizi, Bordj Badji Mokhtar et Djanet vers d'autres wilayas", a-t-il précisé à l'APS en marge de la 13ème édition du Salon international "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conférence - NAPEC 2025".

IN-SALAH

Inauguration d'une agence du Crédit populaire algérien

Une agence bancaire du Crédit populaire algérien (CPA) a été inaugurée lundi soir par son directeur général, Ali Kadri, en tant que structure appelée à apporter une réponse aux besoins de la wilaya en différents services bancaires.

S'exprimant lors de la cérémonie inaugurale, M.Kadri, accompagné des autorités et élus locaux, a fait état du lancement de divers produits destinés aux fonctions libérales (médecins, avocats, commerçants), leur permettant de financer leurs projets, tels que l'acquisition du foncier adapté à leurs activités, annonçant, à ce titre, l'introduction dans les prochains jours d'autres produits en rapport avec le financement des activités agricoles, et ce, en vertu d'une convention signée dernièrement entre les banques publiques et le ministère de l'Agriculture.

Il a assuré, dans ce contexte, que l'agence d'In-Salah (382) sera d'un grand soutien, à la fois au citoyen et aux investisseurs dans la capitale du Tidikelt, et un accompagnateur de la dynamique de son développement.

Horaire des prières



Fajr : 05h23
Dohr : 12h35
Asr : 15h49
Maghreb : 18h21
Isha : 19h43

MÉTÉO

Alger	: 27°	16°
Oran	: 31°	16°
Annaba	: 27°	15°
Béjaïa	: 25°	15°
Tamanrasset	: 37°	30°

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Wilaya d'Alger : arrestation d'un individu impliqué dans une affaire de vol avec agression contre un citoyen (sûreté de wilaya)



La Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) d'Ouled fayet a arrêté, la semaine écoulée, un repris de justice impliqué dans une affaire de vol qualifié, a indiqué, mardi, un communiqué des services de sûreté de wilaya.

"Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de criminalité, la BMPJ d'Ouled Fayet (sûreté de la circonscription administrative de Chéraga), relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger, a arrêté, la semaine écoulée, un repris de justice impliqué dans une affaire de vol qualifié", précise la même source.

L'arrestation est intervenue suite à "la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant un individu en train d'agresser un citoyen, le déposant de son argent et prenant la fuite, dans la commune d'Ain Benian (Chéraga)", ajoute le communiqué.

La Police judiciaire a ouvert, en coordination avec le Parquet territorialement compétent, "une enquête sur cette vidéo, qui a permis l'identification et l'arrestation du suspect avec saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 38 millions de centimes, et d'une somme en devise étrangère estimée à 70 euros issus des revenus du vol".

Le suspect a été présenté devant la Parquet territorialement compétent, selon le communiqué de la sûreté de wilaya.

Arrestation d'un individu ayant agressé un conducteur de bus à la station de Bouzareah

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Bouzareah, ont procédé à l'arrestation d'un individu impliqué dans l'agression d'un chauffeur de bus à la station de Bouzareah, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

"Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Bouzareah, ont reçu des signalements via le numéro vert (1548), en coordination avec le Centre de commandement et de contrôle, faisant état de l'agression d'un conducteur de bus par un individu au niveau de la station de Bouzareah", précise le communiqué.

"Les services compétents ont visionné une séquence vidéo documentant l'agression, après quoi les éléments de la brigade se sont immédiatement rendus sur les lieux, où ils ont procédé à l'arrestation du suspect", ajoute la même source.

"Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, après la constitution d'un dossier pénal", conclut le communiqué.

G O U V E R N E M E N T

Le Premier ministre inaugure à M'sila une usine de rond à béton

Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, hier à M'sila, à l'inauguration d'une usine de production de rond à béton relevant de l'entreprise publique « FONDAL », et ce dans le cadre de la visite de travail et d'inspection qu'il effectue dans cette wilaya.



Ce projet industriel implanté dans la localité de Draâ El-Hadja, dans la commune de M'sila, est un actif récupéré par l'Etat et confié, le 10 août 2024, à l'Entreprise nationale des fonderies algériennes

(FONDAL). Spécialisée dans la production de fer et d'acier, cette usine s'étend sur une superficie totale de 23,9 hectares, pour un investissement de près de 226 millions de DA. L'usine devrait

créer près de 450 emplois directs, avec une capacité de production annuelle estimée à 650.000 tonnes et une valeur ajoutée au Produit intérieur brut (PIB) national de 5,7 milliards de DA.

Le Premier ministre inaugure à M'sila une usine de garnitures de freins

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a procédé, mardi à M'sila, à l'inauguration d'une usine de garnitures de freins "Euro Truck Parts", dans le cadre de la visite de travail et d'inspection qu'il effectue dans cette wilaya, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

A cette occasion, le Premier ministre a souligné l'importance d'unir les efforts des différents acteurs pour bâtir un réseau national de sous-traitance solide, en accompagnant son intégration dans la chaîne du tissu industriel, précisant que "le référentiel national d'intégration des pièces de rechange, en cours d'élaboration, sera finalisé d'ici la fin de l'année".

M. Ghrieb a insisté sur "la conformité des produits aux normes exigées" et "le respect des spécifications techniques", faisant observer que certaines pièces "exigent des tests supplémentaires liés aux facteurs climatiques ou à la nature de l'utilisa-

tion", ce qui requiert, selon lui, "davantage de temps et d'efforts". Il a également souligné l'importance de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, conformément aux orientations du Président de la République pour le développement de l'industrie mécanique.

Le Premier ministre a, par ailleurs, mis en avant l'importance de l'activation du guichet unique dans "la facilitation des procédures et le renforcement de l'investissement industriel". Les autorités s'emploient à fournir des solutions pratiques, fondées sur des bases économiques saines et des méthodes modernes, afin de faciliter le processus d'industrialisation et de garantir des produits pouvant intégrer les marchés national et international, a expliqué M. Ghrieb. De son côté, le PDG du Groupe Debih, propriétaire de l'usine, M. Hamza Debih, a salué la politique du président de la République visant à lever les obstacles entravant les in-

vestissements. Cette politique, a-t-il dit, a vocation à renforcer l'industrie et l'économie nationales. Cette étape s'inscrit dans le cadre du programme du Gouvernement visant à "asseoir une véritable industrie automobile", à "augmenter le taux d'intégration" et à "réduire la facture d'importation", a ajouté l'intervenant, estimant que ces efforts permettront de "couvrir les besoins du marché avec des produits de qualité".

S'étendant sur une superficie de 2,4 hectares, cette usine devrait atteindre une capacité de production mensuelle de 171.000 éléments de freinage et permettre la création d'une centaine d'emplois directs, pour un coût d'investissement global de près de 550 millions de DA.

Le Premier ministre est accompagné, lors de cette visite, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir.

Premier ministre : "Le Gouvernement poursuivra la relance des projets confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption"

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a réaffirmé, mardi depuis la wilaya de M'sila, la détermination du Gouvernement à poursuivre la relance des projets confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, en les intégrant dans le processus de développement national.

"Le Gouvernement est

déterminé à poursuivre la relance des projets confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption, car il s'agit de l'argent du peuple et les citoyens doivent pouvoir en profiter", a affirmé M. Ghrieb dans une déclaration en marge de la visite de travail et d'inspection qu'il effectue dans la wilaya de M'sila, chargé par le président de

la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Et d'ajouter : "Nous ne ménagerons aucun effort au service des citoyens et des travailleurs". "Aujourd'hui, nous récoltons les fruits des efforts consentis au cours des dernières années conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune", a poursuivi le Premier ministre, soulignant que l'étape actuelle "marque l'ouverture d'une nouvelle page" dans le processus de développement national, à travers la récupération des projets à l'arrêt et leur réintégration dans le cycle économique, en vue de créer des emplois et de booster l'investissement.

DÉCÈS DE L'ANCIEN JOUEUR INTERNATIONAL ET LÉGENDE DU CRB DJILALI SELMI Le Président de la République présente ses condoléances



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, mardi, un message de condoléances à la famille du défunt Djilali Selmi, ancien joueur international et légende du club CR Belouizdad.

Pour rappel, Djilali Selmi, une des figures emblématiques du CR Belouizdad et de l'équipe nationale des années soixante et soixante dix, est décédé hier des suites d'une longue maladie.

APS et Rédaction

SANTÉ Ait Messaoudene reçoit le président de la Commission de la santé de l'APN



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene a reçu, mardi à Alger, le président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), Nassir Boudjelthia, indiquant un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont examiné "les voies et moyens de renforcer la coopération entre le ministère de la Santé et la Commission parlementaire, en vue de développer le système de santé et d'améliorer les services fournis aux citoyens".

Le ministre a écouté "les préoccupations et les propositions de la commission", notamment en ce qui concerne "la poursuite du processus de la numérisation du secteur de la santé et l'amélioration du système du dossier médical électronique du malade, outre la facilitation de l'accès aux services médicaux à travers les différentes structures de santé".

Il a, à cette occasion, salué "l'esprit de coopération et de concertation caractérisant la relation entre le ministère et l'institution législative", réaffirmant "sa pleine disposition à soutenir toutes les initiatives visant à développer le secteur de la santé et à garantir un service public répondant aux attentes des citoyens", conclut le communiqué.

APS

AFFAIRES RELIGIEUSES

Belmehdi donne le coup d'envoi des caravanes scientifiques pour la diffusion des valeurs de modération et le renforcement de la solidarité

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, a donné, mardi à Alger, le coup d'envoi des caravanes scientifiques, visant à promouvoir les valeurs de modération et du juste milieu et à renforcer l'esprit de solidarité nationale.

M. Belmehdi a précisé que ces caravanes, composées d'une élite d'oulémas, de chouyoukh et d'imams issus de différentes wilayas du pays, sillonneront les mosquées, les écoles coraniques, les centres culturels ainsi que les stations de radio locales, en vue de diffuser les valeurs de modération et les principes de l'islam tolérant, tout en sensibilisant aux dangers des fléaux sociaux et en dispensant des cours et des orientations au service de la société et de la consolidation du sentiment d'appartenance à la patrie.

Ces caravanes scientifiques constituent une passerelle de communication entre les différentes composantes de la société et les institutions de l'Etat, a affirmé le ministre qui a relevé l'importance de cette initiative qui allie savoir et action et qui ouvre de larges perspectives aux jeunes pour participer à l'édification du pays et à l'ancrage des valeurs d'une citoyenneté sincère.

Selon M. Belmehdi, cette cinquième caravane du genre concernera six wilayas, dont Bejaïa, Tizi Ouzou et Khenchela, assurant ainsi une couverture globale du territoire national.

Il a rappelé que cinq caravanes scientifiques avaient déjà été organisées auparavant, couvrant plus de 21 wilayas, y compris celles du Grand Sud, à l'instar de Djanet, Tindouf, El Oued et Tamanrasset, lesquelles ont permis d'obtenir des résultats positifs en consolidant l'esprit de solidarité entre les citoyens et en ancrant un discours religieux modéré et rassembleur.

L'organisation de ces caravanes s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme arrêté par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, visant à promouvoir l'action religieuse et intellectuelle au sein de la société, et à dynamiser le rôle des imams et des oulémas.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Mouloudji reçoit la ministre mauritanienne de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a reçu, mardi à Alger, la ministre de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille de la République islamique de Mauritanie, Safia Mint Ntahah, en visite en Algérie.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, la ministre mauritanienne a indiqué que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre "des échanges d'expertises et d'une coopération conjointe dans le domaine social", ajoutant qu'elle constitue également "une opportunité pour prendre connaissance de l'expérience algérienne en matière d'action sociale, de fa-

HYDRAULIQUE

Les projets hydrauliques du programme complémentaire auront un impact direct sur l'amélioration du service public à Djelfa (ministre)

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a affirmé lundi à Djelfa que les projets de son secteur inscrits dans le programme complémentaire affecté à cette wilaya "auront un impact direct sur l'amélioration du service public et la satisfaction rapide des besoins des citoyens".

Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Derbal a souligné que les opérations de développement inscrites dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, permettront, une fois réalisées, "d'améliorer le service public et de réajuster la distribution de l'eau potable de manière à satisfaire les besoins des citoyens".

Ces projets portent notamment sur le forage de nouveaux puits, l'augmentation des capacités de stockage, l'extension des réseaux de distribution, ainsi que la réalisation de sept stations d'épuration dans les principales communes de la wilaya "conformément à la vision du président de la République visant à valoriser toutes les ressources hydriques disponibles", a-t-il ajouté. M. Derbal a appelé les responsables locaux du secteur à "redoubler d'efforts



pour améliorer la gestion", soulignant que Djelfa "ne manque pas de ressources hydriques, mais qu'elle a besoin d'une meilleure coordination locale", d'autant que "l'Etat a mobilisé des moyens financiers considérables pour son développement". Durant cette visite, le ministre s'est rendu dans la wilaya déléguée d'Aïn Oussara (Nord de Djelfa), où il a inspecté le chantier d'une sta-

tion d'épuration dont l'avancement des travaux est estimé à 35%. Sur place, un exposé lui a été présenté sur l'état des lieux de son secteur, qui a bénéficié de 20 opérations inscrites au programme complémentaire, pour un montant global de plus de 13 milliards de DA.

M. Derbal a insisté sur "la nécessité de réaliser ces projets dans les plus brefs délais et dans le respect des normes

de qualité et des procédures légales".

Dans la commune de Medjbara, le ministre de l'Hydraulique a inauguré une station de pompage à partir de la région de Maalba, qui assurera un approvisionnement de 5.000 M3 d'eau au profit de la ville de Djelfa et de l'agglomération urbaine d'El Mouleuh, avec un quota supplémentaire de plus de 10.000 M3 en provenance du champ captant du barrage Oum Droue, dans la commune de Sidi Bayzid.

Il a, également, inspecté un réservoir d'une capacité de 10.000 M3 en cours de réalisation à la cité "Ben Saïd" du chef-lieu de wilaya, destiné à renforcer l'alimentation en eau potable de la partie Ouest de la ville de Djelfa.

Dans la wilaya déléguée de Messaad, M. Derbal a supervisé la mise en service d'un projet d'adduction d'eau potable à partir du champ captant de la route de Touggourt.

MOUDJAHIDINE

Le ministre des Moudjahidine reçoit le président de l'Association nationale des grands invalides de la Guerre de libération nationale

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, a reçu, hier, le président de l'Association nationale des grands invalides de la Guerre de libération nationale, M. Haï Abdennebi, accompagné de plusieurs membres de l'association, indiquant un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, M. Tacherift a salué "le rôle important de l'association dans la prise en charge des invalides de la Guerre de libération nationale et son engagement à préserver les acquis de cette catégorie qui a payé un lourd tribut pour l'indépendance et la dignité du pays", ajoute la même source.

Il a également souligné que le Centre national d'appareil-

lage des invalides et des victimes de la Guerre de libération nationale et des ayants droit, et ses annexes à travers le pays, "sont à la disposition des moudjahidine pour leur apporter toute forme de soutien et de soins nécessaires, afin d'assurer une prise en charge optimale à cette catégorie, en reconnaissance de ses sacrifices et en considération de la place qu'elle occupe dans la mémoire de la nation".

De son côté, M. Abdennebi a réitéré ses sincères félicitations au ministre des Moudjahidine à l'occasion de sa nomination à la tête du secteur des Moudjahidine et des Ayants droit, lui souhaitant plein succès dans ses nobles missions, conclut le communiqué.

MÉCANISMES DE CONTRÔLE DES PROCESSUS ÉLECTORAUX

Lancement d'une session de formation au profit des membres du CSJ

Une session de formation au profit des membres du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ), consacrée au thème "Mécanismes de contrôle et d'observation des processus électoraux" a débuté, mardi au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, à Alger.

Cette session a été organisée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), en partenariat avec le CSJ et en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développe-

ment (PNUD). Prévue sur deux jours, cette formation rassemble des jeunes venus de toutes les wilayas du pays ainsi que de la communauté nationale à l'étranger.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Jeunesse, chargé du CSJ, M. Mustapha Hidaoui, a expliqué que le Conseil œuvre à "renforcer les capacités des jeunes et à les préparer à bâtir le présent et l'avenir du pays, en s'appuyant sur les mécanismes démocratiques",

ainsi qu'à ancrer la culture de la participation politique au sein de cette catégorie.

De son côté, le président par intérim de l'ANIE, M. Karim Khelfane, a souligné l'importance de cette session de formation qui "permettra aux jeunes de maîtriser les différentes règles et lois régissant les élections afin d'en faire des partenaires dans l'organisation et l'encadrement de ces échéances", traduisant ainsi "l'autonomisation politique des jeunes

conformément à la Constitution". Cette formation comprend plusieurs volets couvrant toutes les étapes du processus électoral, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats, a fait savoir M. Khelfane.

Il a en outre annoncé l'organisation de nouvelles sessions à l'avenir destinées à préparer des compétences capables de contribuer à l'organisation et à l'encadrement du processus électoral.

JIJEL

Accord pour l'inscription de l'étude de doublement de la RN-43 entre El Aouana et Ziam Mansouriah (ministre)

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a donné lundi après-midi à Jijel son accord de principe pour l'inscription de l'étude de doublement de la RN-43 dans son tronçon reliant les deux communes d'El Aouana et de Ziam Mansouriah au regard de "son importance pour la wilaya".

Dans son allocution au salon d'honneur de l'aéroport Ferhat Abbas en marge de sa visite de travail de deux jours dans cette wilaya, le ministre a précisé que ce tronçon long de plus de 20 km constitue une artère vitale au regard de la densité de son trafic, notamment durant la période estivale étant l'unique accès à la wilaya du côté de l'Ouest.

Au cours du premier jour de sa visite, le ministre a inspecté le projet de réhabilitation du chemin de wilaya CW-41 reliant les deux communes d'Ouled



Rabah et Sidi Maarouf sur une distance de 16 km en vue d'améliorer la com-

munication entre les communes montagneuses et consolider le trafic. Il a

également inspecté les travaux d'entretien du pont sur Oued Terra (entre les deux communes d'Ouled Rabah et Sidi Maarouf) suite aux dommages occasionnés par les intempéries et a exhorté à l'accélération du rythme des travaux avant la saison des précipitations pour éviter d'éventuellement risques.

M. Djellaoui poursuivra mardi sa visite dans la wilaya par l'inspection des travaux de la pénétrante autoroutière Djen Djen (Jijel)-El Eulma (Sétif) sur 110 km.

CONSTANTINE

Près de 800 logements raccordés à l'électricité dans plusieurs zones urbaines

La direction de la distribution de l'électricité et du gaz de Constantine, relevant du groupe Sonelgaz, a lancé un ambitieux programme d'investissement visant le raccordement à l'électricité de 796 logements individuels répartis sur quatre zones du tissu urbain des communes de Constantine et de Zighoud Youcef, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication de la direction.

Le chargé de communication de la direction de la distribution de Constantine, Karim Boudoula, a précisé à l'APS, que ce programme, dont le coût global s'élève à 181 millions de dinars, concerne les zones de Sarkina et El Djedour dans la commune de Constantine, ainsi que Ain Fatma et El Yasmine dans la commune de Zighoud Youcef.

Les travaux menés à Sarkina se poursuivent dans les premier et cinquième lots, en vue de raccorder 436 logements à l'électricité moyenne et basse tension.

Le montant de l'investissement, estimé à 120 millions de dinars, comprend l'installation de six transformateurs électriques d'une capacité de 400 kVA et la pose de 16 km de lignes électriques.

Cinq transformateurs ont déjà été mis en service, tandis que le sixième

sera finalisé dans les prochaines semaines, grâce à la participation de trois entreprises locales. Par ailleurs, 160 poteaux électriques ont été installés dans la zone.

M. Boudoula a souligné que l'équipement des transformateurs incombe à Sonelgaz, tandis que la construction des centres relève de la commune de Constantine.

Le financement du projet a été assuré à hauteur de 35 % pour la basse tension et 10 % pour la moyenne tension par Sonelgaz, le reste du montant, soit 120 millions de dinars, étant pris en charge par la commune.

Le projet de Sarkina, attendu depuis plus de 20 ans par les habitants, sera entièrement achevé et mis en service dans un délai de deux mois, après que la zone a déjà bénéficié du raccordement au gaz naturel.

Dans la zone d'El Djedour, où l'électricité n'était pas disponible depuis plus de 10 ans, les travaux d'installation de deux transformateurs et d'une ligne électrique de 3,5 km sont désormais terminés.

Ce projet, d'un coût global de 25 millions DA, profite à 95 logements.

Sonelgaz a assuré l'équipement des transformateurs et financé 35 % pour la basse tension et 10 % pour la moyenne tension, tandis que la commune de

Constantine a contribué à hauteur de 65 %. Dans la commune de Zighoud Youcef, la zone d'Ain Fatma bénéficiera du raccordement à l'électricité après dix années sans cette ressource, à travers un projet cofinancé à 45 % par Sonelgaz et à 55 % par la commune, pour un coût total estimé à 30 millions DA. Les travaux, qui portent sur la réalisation d'une ligne de 6 km et l'installation de deux transformateurs, ont atteint un taux d'avancement de 50 %, et la mise en service est prévue "avant la fin de l'année 2025".

Par ailleurs, dans la zone d'El Yasmine, toujours à Zighoud Youcef, les travaux de raccordement électrique au profit de 30 logements individuels se poursuivent pour un investissement de 6,5 millions de dinars. Le projet comprend un transformateur et une ligne de 1,5 km, dont la mise en service est attendue dans les tout prochains jours.

M. Boudoula a assuré que la Direction de la distribution de Constantine a mobilisé "toutes les ressources humaines et techniques nécessaires" afin de garantir l'achèvement des projets dans les délais prévus, avant la fin de l'année 2025, réaffirmant l'engagement de Sonelgaz à poursuivre ses efforts pour améliorer la qualité du service et rapprocher l'énergie des citoyens.

TIZI-OUZOU

Le taux de réalisation des programmes de logements s'élève à près de 87%

La réalisation des différents programmes de logements affectés au secteur de l'habitat dans la wilaya de Tizi-Ouzou au cours des dernières années, affiche un taux d'avancement de 86,61%, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale du logement.

Lors d'une présentation sur l'état d'exécution des différents programmes de logements dont la wilaya a bénéficié ces dernières années, le directeur du logement, Mustapha Balah, a indiqué qu'un total de 153.416 logements avait été achevé dans la wilaya de Tizi-Ouzou, dans le cadre du programme global de l'habitat, représentant un taux de réalisation de 86,61% sur une consistance totale de 177.166 unités.

Ces chiffres présentés à la Maison de la culture Mouloud Mammeri à l'occasion de la Journée mondiale et arabe de l'habitat, (célébrée le premier lundi d'octobre de chaque année), mettent en lumière l'état d'avancement significatif des différents programmes. Le programme d'aide à l'habitat rural est le segment affichant la meilleure performance, avec 96.200 logements achevés à ce jour sur un total de 105.855 unités. 7062 logements sont actuellement en cours de réalisation, alors que la wilaya a bénéficié d'un quota supplémentaire de 1.000 aides à l'habitat rural en 2025.

Concernant le logement public locatif (LPL), 38.878 unités ont été réceptionnées sur un total de 43.416. Quelque 3.852 logements sont actuellement en cours de réalisation et 500 logements ont été notifiés pour l'année 2025.

Le segment de la location-vente, géré par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), compte 9076 logements achevés sur un total de 15.063. Selon la même source, 5987 unités de ce type sont en cours de réalisation.

Concernant les différents programmes de logements promotionnels aidés (LPA), 8.579 unités ont été achevées sur les 9.844 prévues. Selon les données de la direction, le programme en cours de réalisation totalise 18.477 logements à travers la wilaya.

NÂAMA

Opération de raccordement de 16 exploitations agricoles au réseau électrique pour soutenir les cultures stratégiques

Les travaux de raccordement de 16 exploitations agricoles au réseau électrique sont en cours dans la wilaya de Nâama, pour un montant de plus de 368 millions de dinars, dans le cadre d'un programme dédié au développement des cultures stratégiques, a indiqué, lundi, le wali, Lounés Bouzaga.

Ce dernier a indiqué, lors de la mise en service du raccordement électrique d'une exploitation agricole située dans une zone dédiée aux cultures stratégiques à Zeboudja, dans la commune de Tiout, que ce programme cible spécifiquement les périmètres agricoles prioritaires, où ont déjà démarré les travaux de forage de puits, d'aménagement de bassins d'irrigation et de mise en valeur des terres.

Le programme comprend la réalisation d'environ 55 km de lignes électriques et l'installation de 29 transformateurs au profit de 16 exploitations agricoles, en vue de renforcer les cultures stratégiques. Il s'inscrit dans les efforts de l'Etat pour encourager l'investissement agricole et assurer l'approvisionnement en eau d'irrigation via l'exploitation des eaux souterraines. Des progrès notables ont été enregistrés dans l'aménagement du foncier, l'installation d'équipements d'irrigation par pivot, ainsi que la réalisation de grands bassins d'irrigation dans plusieurs périmètres agricoles octroyés dans le cadre de l'investissement agricole.

Parmi ces zones figurent Oued El Harmel (25.000 hectares) et Bassin Es-Sebaine (3.200 hectares), visant à intensifier la culture du blé dur, de la pomme de terre hors-saison, du maïs grain, du tournesol, entre autres productions stratégiques.

Dans le même cadre, la wilaya bénéficie également d'un autre programme en cours de réalisation, portant sur la réalisation de pistes agricoles, pour un montant estimé à environ 350 millions de dinars.

APS

BOUMERDÈS

Distribution de plus de 1700 logements à partir du 1^{er} novembre prochain

Plus de 1700 logements, toutes formules confondues, seront distribués à travers la wilaya de Bumerdès à l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, a-t-on appris, mardi, de la direction du logement de la wilaya.

Ce nombre de logements prévus à la distribution se répartit à raison de quelque 1500 unités dans la formule du Logement public locatif (LPL), et plus de 170 unités dans celle du Logement promotionnel aidé (LPA), en plus d'aides destinées à l'habitat rural, a indiqué le directeur du logement,

Mazen Sendakli, lors d'un point de presse tenu en marge des portes ouvertes sur le logement, organisées à l'occasion de la Journée mondiale et arabe de l'habitat.

Ce programme profitera à toutes les communes de la wilaya, avec un lancement progressif prévu dès le 1^{er} novembre prochain, a-t-il ajouté.

Le responsable a souligné les efforts considérables consentis, ces dernières années, pour répondre à la demande en logements, citant pour preuve le taux d'occupation moyen dans la wilaya "désormais égal ou légèrement

supérieur au taux national, estimé à 4,3 personnes par logement". Concernant le pôle d'excellence de Sidi Helou à Boudouaou, qui comptera près de 20.000 logements de différentes formules, M. Sendakli a ajouté que "la première phase du projet est déjà en cours, notamment à travers l'aménagement de son assiette d'implantation".

La wilaya fait toutefois face à un déficit en foncier constructible, a-t-il noté, précisant qu'une commission de wilaya avait été récemment chargée d'identifier les assiettes foncières destinées aux futurs programmes de loge-

ments. Par ailleurs, le recteur du logement a assuré que tous les chalets préfabriqués installés au lendemain du séisme de mai 2003 "seraient totalement éradiqués d'ici la fin de l'année en cours".

A noter qu'une forte affluence est enregistrée à ces portes ouvertes sur le logement, organisées pour la 2^e journée consécutive à la maison de la culture Rachid-Mimouni. Cette manifestation vise à mettre en valeur les efforts du secteur dans la réalisation des programmes d'habitat et à présenter les projets en cours dans la wilaya, ont indiqué les organisateurs.

SONAREM

Relance des mines d'or de "Tirek" et "Amesmesssa" à Tamanrasset en 2026

Le groupe minier industriel "Sonarem" s'attelle à relancer les mines d'or de "Tirek" et d'"Amesmesssa", situées au sud-ouest de la wilaya de Tamanrasset, et ce dès 2026, après un arrêt d'activité de plusieurs années, a annoncé le PDG du groupe, Belkacem Soltani.

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Soltani a précisé que le groupe "œuvre à la relance des mines d'or de Tirek et d'Amesmesssa, dont la superficie totale s'élève à 140.800 hectares, et ce, dès l'année prochaine, après l'arrêt de leur exploitation en 2013". L'exploitation de ces deux mines "contribuera à développer la filière aurifère en Algérie, à travers l'augmentation des capacités de production et le renforcement des réserves, tout en créant de nouveaux emplois au profit des habitants de la région et en soutenant son développement économique", a affirmé M. Soltani.

Le 1er octobre dernier, Sonarem avait lancé un appel à manifestation d'intérêt national et international destiné aux entreprises spécialisées dans l'exploration, l'exploitation et le développement des gisements aurifères, disposant d'une expérience avérée, en vue de créer une société par actions détenue à hauteur de 51 % par Sonarem et de 49 % par un partenaire étranger ou local, conformément aux dispositions de la nouvelle loi sur les mines, a indiqué le PDG de Sonarem.

Selon lui, le projet portera sur la vérification des ressources aurifères existantes dans les deux mines, la découverte de nouveaux gisements, l'exploitation et le traitement durable du minerai d'or ainsi que son extraction à partir des résidus. Il inclura également l'exploration de la zone intermédiaire entre les deux sites appelée "Zita" et la valorisation des déchets issus de l'activité minière. Cet appel s'inscrit dans le cadre "des efforts du secteur visant à attirer des partenaires nationaux et étrangers capables

d'apporter leur expertise dans la valorisation des ressources minières et la promotion de l'exploitation aurifère dans le Sud algérien, considéré comme un pôle prometteur de richesses minières et un espace propice à l'investissement à long terme", a souligné M. Soltani.

L'entreprise d'exploitation des mines d'or "ENOR" (filiale de Sonarem) avait extrait, entre 2001 et 2013, plus de 7 tonnes de minerai d'or des deux mines, à travers une fosse de 60 mètres de profondeur. Toutefois, les données techniques actuelles montrent que "la majeure partie du gisement se trouve à environ 400 mètres de profondeur, d'où le passage à l'exploitation souterraine nécessitant des moyens plus importants, d'autant plus que les estimations préliminaires font état de réserves avoisinant 60 tonnes d'or, pour une valeur supérieure à 4 milliards de dollars", a rappelé le même responsable.

L'attrait de la région pour l'investissement est renforcé par la présence de "résidus miniers accumulés suite aux activités antérieures, qui contiennent encore des quantités considérables de métal d'or. Cela leur confère une valeur économique supplémentaire et les rend éligibles à des opérations de traitement avancé, grâce aux techniques modernes d'extraction secondaire permettant de récupérer cette ressource précieuse avec une efficacité accrue, dans le cadre d'une approche visant à optimiser l'exploitation des richesses et à limiter le gaspillage", a-t-il ajouté.

Extraction de plus de 400 kg d'or depuis 2022 à travers le pays

Le Groupe "œuvre à la diversi-

fication et à l'extension de ses projets aurifères au cours des prochaines années, en créant un environnement attractif pour l'investissement étranger, ce qui permettra d'augmenter progressivement la production nationale, tout en se focalisant sur le sud, riche en ressources minières stratégiques", a affirmé M. Soltani.

Ainsi, la production totale d'or entre 2022 et fin septembre dernier avait dépassé les 400 kg, incluant aussi bien les opérations industrielles qu'artisanales menées à travers les différentes régions du pays, a fait savoir le PDG de Sonarem qui a prévu une augmentation de cette production à l'avenir, notamment avec la relance des mines de "Tirek" et d'"Amesmesssa", ainsi que l'exploitation de deux nouvelles mines, sises à "Aïn Abegui" (In Guezzam) et "Tekouiat" (Tamanrasset), pour lesquels le groupe a obtenu les permis d'exploitation.

Après avoir salué le rôle majeur de l'activité artisanale dans la réduction de l'exploitation illégale de cette ressource minière, M. Soltani a indiqué que "187 micro-entreprises exercent actuellement dans ce domaine", précisant que "cinq (05) permis ont été délivrés en 2025, en leur faveur". Pour mieux encadrer cette activité, le groupe "Sonarem" prévoit l'ouverture de trois (03) centres de traitement à In Guezzam, Tamanrasset et Djanet.

Ces structures se chargeront de la collecte directe de l'or extrait par les artisans, garantissant ainsi la transparence des transactions, dans le cadre d'une stratégie nationale globale visant à structurer et à valoriser durablement la filière aurifère.

un tissu industriel cohérent et durable.

Dans ce cadre, M. Bachir a affirmé que son département ministériel accordait un intérêt particulier à ce secteur stratégique, ajoutant que "des réunions périodiques pour le suivi de l'avancement des projets et le traitement des entraves rencontrées sur le terrain avec l'accompagnement permanent des cadres centraux, pour assurer la réalisation des objectifs tracés dans les délais".

La rencontre intervient dans le cadre de la poursuite de la série de réunions initiées par le ministre de l'Industrie avec les groupes industriels publics pour le suivi et l'évaluation de leur performance.

APS

COMMERCE EXTÉRIEUR
Examen des perspectives de développement de l'exportation par le ministère et les professionnels

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu, dimanche, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (ANEXAL), Tarek Boulmerka, et des membres de cette association, afin d'examiner la situation de l'exportation nationale et les perspectives de son développement, a indiqué un communiqué du ministère.

La rencontre a permis "d'évoquer la situation de l'exportation nationale et les perspectives de son développement, d'évaluer le niveau des exportations réalisées durant l'année 2024, et d'examiner les principaux défis auxquels font face les exportateurs, ainsi que les moyens de les traiter, dans le cadre d'une approche participative visant à améliorer le climat de l'exportation et à renforcer la compétitivité du produit algérien sur les marchés extérieurs", précise le document.

Le ministre a réaffirmé, lors de cette rencontre, l'engagement du gouvernement à "poursuivre l'accompagnement des exportateurs algériens et à élargir la base des opérateurs économiques actifs dans ce domaine", soulignant que le secteur du commerce extérieur œuvre à renforcer les partenariats commerciaux et à intensifier la coopération avec les différents pays, en vue d'ouvrir de plus larges perspectives au produit national sur les marchés extérieurs, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Pour sa part, M. Boulmerka a salué la volonté du ministère de consacrer le principe du dialogue et de la concertation permanente avec les opérateurs économiques, exprimant la disponibilité de l'ANEXAL à contribuer activement à la réalisation de la stratégie nationale de promotion des exportations, a ajouté le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation et de la promotion de la concertation avec les organisations et associations professionnelles", conclut le document.

COMMERCE INTÉRIEUR
Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur l'affichage des prix pour lutter contre la spéculation et la fraude

Une campagne nationale de sensibilisation sur l'affichage des prix sous le slogan "Chaque produit a son prix", a été lancée dans le but de contribuer à la lutte contre les pratiques illicites, telles que la spéculation ou la fraude sur les prix, a annoncé, mardi dans un communiqué, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national lance une campagne nationale de sensibilisation sur l'affichage des prix, sous le slogan "Chaque produit a son prix", dans le cadre des efforts du secteur visant à ancrer la culture de la transparence dans les transactions commerciales, protéger le consommateur et organiser le marché national, à même d'assurer une concurrence loyale et un équilibre dans les relations commerciales entre vendeur et consommateur", précise le communiqué.

Cette campagne vise à "renforcer la sensibilisation à l'importance de l'affichage des prix, un droit légal du consommateur et une obligation pour tout commerçant, constituant l'un des principaux mécanismes de transparence qui permettent au citoyen de prendre des décisions d'achat réfléchies, à même de contribuer à la lutte contre les pratiques illicites, telles que la spéculation ou la fraude sur les prix", ajoute la même source.

Le ministère a, en outre, rappelé les dispositions de la loi 04-02 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales. La loi oblige l'ensemble des commerçants à afficher les prix de manière claire et lisible sur les produits et services proposés, que ce soit dans les commerces ou sur les marchés.

Le non-respect de cette obligation expose son auteur à des amendes, avec la possibilité d'un durcissement des sanctions, en cas de récidive ou de manipulation intentionnelle des prix.

INDUSTRIE

M. Bachir examine avec les responsables d'Elec El-Djazair les programmes et les projets d'investissement du groupe public

Le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, a présidé une réunion avec les responsables de la société holding "Elec El-Djazair", consacrée à l'examen de la situation du groupe public et de ses filiales, et à l'avancement de ses projets et programmes d'investissement en cours, soulignant l'importance de relever les défis relatifs à la numérisation et à la modernisation des lignes de production, indique mardi un communiqué du ministère.

Cette réunion, tenue au siège du ministère, a été l'occasion de passer en revue la situation globale d'"Elec El-Djazair", spécialisée dans les industries électriques et électroniques et leurs dérivés, comprenant la production d'appareils

électro-ménagers, d'équipements électroniques et de matériels de communication, ainsi que ses projets d'investissement en cours, visant à renforcer la capacité productive et à améliorer la compétitivité du produit national dans ce domaine vital, selon le communiqué.

La rencontre a également permis d'aborder les défis techniques et organisationnels auxquels le groupe est confronté, notamment ceux liés aux lignes de production et à l'intégration de systèmes numériques dans les processus de gestion, de fabrication, et au développement du système de recherche et de développement industriel, précise la même source.

A cette occasion, le

ministre a souligné "le rôle important des industries électriques et électroniques dans le cadre des orientations nationales vers une transformation technologique et numérique globale", estimant que ce secteur "est l'un des principaux piliers pour la construction d'une économie industrielle moderne et diversifiée", ajoute le communiqué.

Il a souligné, en outre, la nécessité de renforcer l'intégration industrielle entre "Elec El-Djazair" et les autres groupes nationaux, notamment ceux activant dans les domaines des composants électroniques, de l'emballage industriel et des chaînes de distribution, et ce dans le cadre d'une approche intégrée public-public visant à créer

N A P E C 2 0 2 5

L'Algérie s'impose aujourd'hui comme un espace central de coopération et d'échange d'expertise dans le domaine des énergies nouvelles

Les défis et opportunités liés à la transition rapide du secteur énergétique à l'échelle mondiale ont été mardi à Oran au centre des débats d'une session intitulée "Technologies émergentes et innovation : vers un nouvel avenir pour les fournisseurs de technologies énergétiques".

Cette session qui s'inscrit dans le cadre des activités du Salon international "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference -NAPEC 2025", a vu les intervenants souligner que la transition vers une économie « bas carbone » et hautement efficiente, exige l'adoption de solutions technologiques innovantes, capables d'améliorer la performance tout en garantissant la durabilité.

Il a été souligné que l'Algérie s'impose aujourd'hui comme un espace central de coopération et d'échange d'expertise dans le domaine des énergies nouvelles, grâce à sa position stratégique et à ses infrastructures modernes, faisant d'elle un pôle régional pour l'innovation et la transition énergétique.

Il a été affirmé que cela reflète l'engagement de son gouvernement à accompagner la transition mondiale vers une énergie propre et durable. Ils ont également noté que l'Algérie est devenue un pôle émer-

gent dans les domaines de la recherche, de l'investissement et de l'échange d'expertise, notamment dans l'hydrogène vert et les nouvelles énergies, ce qui en fait une destination privilégiée pour les entreprises internationales désireuses d'investir dans l'avenir énergétique durable en Algérie et en Afrique du Nord.

Des hauts responsables de grandes entreprises internationales, telles que Siemens Energy, Schneider Electric, Halliburton, SLB, Oil-SERV, ainsi que des représentants de Sonatrach, étaient présents et ont partagé les expériences de leurs entreprises dans les domaines de la numérisation, la gestion des émissions, le stockage d'énergie et les solutions hydrogène. Les discussions ont mis l'accent sur l'évolution du rôle des fournisseurs de technologies dans l'accompagnement de la transition énergétique mondiale, notamment à travers l'intelligence artificielle, l'analyse des mégadonnées (big data), les technologies de captage,

d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS), ainsi que l'innovation dans les modèles d'affaires basés sur les partenariats et l'élargissement des services industriels.

Par ailleurs, et dans la matinée, M. Raouf Boutaleb, chef de l'équipe technique d'exploration de la société Eni, a présenté une étude sur "les indicateurs potentiels de la présence d'hydrocarbures au large des côtes algériennes". Cette étude vise à évaluer l'importance des "pockmarks" dans l'exploration des hydrocarbures dans les zones maritimes algériennes, en comparant les résultats des études menées en Indonésie, dans le Golfe du Mexique et au nord-ouest de la mer d'Arabie avec les interprétations des données sismiques du littoral algérien méditerranéen. L'objectif de ce travail est de détecter des indicateurs qualitatifs et indirects de la présence potentielle d'un système pétrolier actif, contribuant ainsi à réduire les risques liés à l'exploration.

Débat sur la réduction des émissions dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures

Le thème "Repenser l'amont pétrolier - Réduction des émissions et création de valeur dans l'exploration et la production", a fait l'objet d'une session technique organisée, mardi à Oran, dans le cadre de la deuxième journée de la 13^e édition du Salon international "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference" (NAPEC 2025).

Des responsables du groupe Sonatrach et de la société américaine Occidental Petroleum ont affirmé, lors de cette session, que l'innovation, la numérisation et les technologies propres sont des piliers essentiels dans la transition vers une production pétrolière à faibles émissions, conformément aux nouvelles exigences environnementales mondiales.

Les intervenants ont insisté sur le fait que la transition énergétique ne

peut être réalisée sans l'intégration de systèmes numériques intelligents, et l'adoption de solutions technologiques avancées permettant une surveillance plus précise des émissions et une amélioration de la performance énergétique à toutes les étapes de la chaîne de valeur.

A ce propos, M. Cherif Bedjaoui, directeur central chez Sonatrach, a indiqué que le groupe mise sur les technologies numériques telles que l'intelligence artificielle et l'internet des objets (IoT) pour surveiller les puits et gérer les installations à distance.

Ces technologies contribuent à réduire les pertes et les émissions indirectes, tout en renforçant la sécurité des opérations et l'optimisation des ressources.

De son côté, Warren Murdoch, Président-Directeur Général d'Occi-

dental Petroleum, a souligné l'importance de la coopération technique entre les acteurs du secteur afin d'accélérer l'adoption de solutions de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS) et de réduire la dépendance aux méthodes traditionnelles à fortes émissions. Il a également affirmé que l'innovation partagée est la meilleure voie vers l'atteinte des objectifs de neutralité carbone, sans compromettre la sécurité énergétique.

En conclusion, les participants ont unanimement reconnu que l'avenir du secteur de l'amont est étroitement lié à la capacité des entreprises à s'adapter à la révolution numérique et à en faire un levier de durabilité, appelant à renforcer la coopération entre les entreprises nationales et internationales dans ce domaine.

Les récents appels d'offres confirment l'attractivité de l'Algérie comme destination majeure pour l'investissement dans les hydrocarbures

Le président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Samir Bekhti, a souligné, lundi à Oran, que les derniers appels d'offres ont confirmé la grande attractivité de l'Algérie en tant que destination majeure pour l'investissement dans le secteur des hydrocarbures.

M. Bekhti a indiqué à l'ouverture de la 13^e édition du Salon international "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference (NAPEC 2025)", que "la dernière série d'appels d'offres a abouti à des engagements financiers confirmés à hauteur de 600 millions de dollars américains dans des projets d'exploration, preuve tangible de la confiance des investisseurs", ajoutant que "sur cette lancée, nous préparons actuellement une nouvelle série d'appels d'offres prévue pour le début de l'année 2026".

Le même responsable a également indiqué que l'agence ALNAFT "prévoit de lancer une phase de présélection avant le prochain appel d'offres, couvrant environ 20 blocs prédéfinis".

Cette initiative permettra aux investisseurs de "choisir les zones qui les intéressent le plus, ce qui renforcera l'efficacité et la précision de notre stratégie d'exploration", a-t-il relevé.

M. Bekhti a précisé que "l'Algérie, producteur fiable de pétrole et de gaz depuis des décennies, se prépare à élargir ses horizons à travers l'exploration de zones frontalières prometteuses, encore inexploitées malgré leur fort potentiel".

Évoquant les perspectives mondiales, il a rappelé que "la demande mondiale en énergie devrait continuer à croître jusqu'en 2050, stimulée par la croissance économique, l'industrialisation, et les besoins croissants en énergie liés à l'intelligence artificielle et aux infrastructures numériques", citant à ce sujet un rapport de l'Agence internationale de l'énergie publié en septembre 2025 et selon lequel "la demande future pourrait dépasser 45 millions de barils de pétrole par jour et environ 2000 milliards de m³ de gaz naturel par an d'ici 2050".

M. Bekhti a assuré que l'Algérie "accompagne cette dynamique en développant ses ressources gazières à partir d'un portefeuille riche de champs de gaz de classe mondiale, bénéficiant d'un emplacement stratégique, d'une expertise opérationnelle éprouvée et de partenariats solides".

Il a également souligné que "le réseau d'approvisionnement intégré développé par l'Algérie connecte efficacement ces ressources aux marchés mondiaux, ce qui renforce la flexibilité, la fiabilité et crée de la valeur pour répondre à la demande croissante en Europe, en Afrique, en Asie et ailleurs".

Le président d'ALNAFT a insisté, en outre, sur le fait que l'agence "collabore étroitement avec les investisseurs internationaux pour développer de grandes solutions à travers des cadres pratiques et solides qui encouragent l'investissement et stimulent l'innovation".

Il a affirmé que l'Algérie "est fière d'être un partenaire fiable, capable de fournir l'énergie dont le monde a besoin, aujourd'hui, tout en contribuant à bâtir le système énergétique de demain".

Il a également rappelé que l'Agence "a élaboré une feuille de route stratégique, plaçant les opérations d'exploration au sommet des priorités de l'Algérie".

Le même responsable a conclu en affirmant que "les bassins sédimentaires algériens recèlent d'énormes potentiels et nous sommes pleinement engagés à promouvoir l'investissement et la coopération pour exploiter ces ressources stratégiques".

STRUCTURES MÉTALLIQUES ET CUIVRÉES

Lancement de la production d'un "séparateur triphasé" pour le groupe Sonatrach

L'Entreprise nationale des structures métalliques et cuivrées (unité de Blida) a lancé, récemment, la production d'un séparateur triphasé d'une capacité de 11 mètres cubes, destiné à séparer l'eau, le gaz et le pétrole brut pour le compte du groupe Sonatrach, selon les déclarations de M. Amine Bourouis, chef du département exploration et offres au sein de l'entreprise.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la 13^e édition du Salon international "Africa & Mediter-

anean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference -NAPEC 2025", qui se poursuit à Oran,

M. Bourouis a souligné qu'il existe une "forte demande" de la part de Sonatrach pour ce dispositif, désormais fabriqué à 100 % par des compétences algériennes, alors qu'il était auparavant importé.

Il a également précisé que l'entreprise travaille actuellement à augmenter le taux d'intégration locale de 40 % à 60 % d'ici 2027. "Nous allons d'abord couvrir le marché national avec ce nouveau pro-

duit, puis viser l'exportation, en mettant particulièrement l'accent sur le marché africain", a-t-il déclaré. Par ailleurs, l'entreprise produit également plusieurs autres équipements, notamment des stations-service mobiles d'une capacité de 40 mètres cubes, destinées aux zones éloignées pour le compte de la société Naftal, avec une forte demande enregistrée pour ce type de stations.

Dans cette optique, l'entreprise ambitionne de satisfaire d'abord la demande locale, avant de

s'orienter vers l'exportation, notamment vers l'Afrique comme première étape.

L'Entreprise nationale des structures métalliques et cuivrées (unité de Blida), qui emploie environ 600 travailleurs, assure une production annuelle d'environ 10.000 tonnes de structures métalliques et de réservoirs de différentes capacités (allant de 1 à 200 mètres cubes), y compris des grandes cuves de stockage de carburant et d'autres produits.

APS

EL TARF

Le parc Brabtia d'El Kala accueille six nouvelles espèces d'animaux



Le parc animalier et de loisirs Brabtia d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, vient d'accueillir six nouvelles espèces d'animaux, a-t-on appris mardi auprès de son directeur, Haroun Errachid Saighi. Il s'agit d'un Tigre du Bengale, d'un couple de mouflons à manchettes, d'un couple de fennecs, d'un couple de singes Mona, d'un couple de singes Patas et d'un couple de crocodiles du Nil, a précisé le même responsable, soulignant que l'opération a été menée en coordination avec le parc animalier Lion de l'Atlas de Djelfa.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les parcs nationaux publics et privés en vue de préserver les espèces animales rares et diversifier les espèces du parc animalier qui accueille 430 animaux rares appartenant à 70 espèces, selon la même source.

Le même responsable a ajouté que le travail est mené actuellement pour acheminer durant l'année 2026 d'autres espèces à travers la coopération et les échanges avec les parcs nationaux publics et privés. Le parc animalier Brabtia, qui s'étend sur 109 hectares dont seuls 16 hectares exploités, a reçu au cours de la récente saison estivale quelque 300.000 visiteurs, a noté M. Saighi. Ce parc constitue un espace de détente par excellence pour les familles et une destination touristique dans le cadre du circuit touristique de la wilaya d'El Tarf.

BOUIRA

Opérations d'entretien du réseau de gaz en prévision de la période hivernale

Plusieurs opérations d'entretien du réseau de gaz ont été menées depuis le début de l'année à Bouira pour assurer la sécurité des utilisateurs de cette énergie, notamment durant la période hivernale pour les besoins de chauffage, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Un programme annuel d'opérations d'entretien du réseau gazier a été lancé dans les différentes communes de la wilaya afin de s'assurer que celui-ci est en bon état et exempt de tout risque, a expliqué à l'APS le directeur de la distribution, Khaled Messaoudi.

Depuis le mois de janvier dernier et jusqu'à la fin septembre 2025, "nos services ont effectué de nombreuses opérations spécifiques d'entretien pointues sur le réseau de distribution de gaz à travers toute la wilaya dont notamment la vérification et l'entretien de 4676 colonnes montantes souvent utilisées comme débarras pour divers déchets obstruant les voies d'aération", a précisé M. Messaoudi. Ces opérations ont également permis d'entretenir 284 postes clients alimentant les consommateurs (en moyenne pression), 3509 vanes et 41220 branchements individuels.

"A cela s'ajoute l'opération de détection des fuites de gaz que nous avons réalisée sur une longueur de 8855 Km, à raison de deux passages consécutifs, à l'aide d'un matériel sophistiqué", a fait savoir le même responsable. A Bouira, la direction locale de distribution gère un réseau de gaz naturel de 6883 Km de long, avec 64 postes de distribution publique alimentant 184.827 clients, comme l'a précisé M. Messaoudi.

"Notre direction de distribution de Bouira déploie tous les efforts et met tous les moyens nécessaires en oeuvre pour que ses clients puissent utiliser cette énergie précieuse en toute sécurité notamment avec l'arrivée de l'hiver et du froid", a assuré le directeur de distribution.

APS

TISSEMSILT FACE AU FLÉAU DE LA DROGUE
Une mobilisation judiciaire totale pour la prévention, la répression et la réinsertion

Sous le haut patronage du ministère de la Justice, la Cour de justice de Tissemsilt a organisé, mardi dernier, une journée d'étude et d'information d'une importance capitale, placée sous le thème : « Le fléau de la drogue... un danger qui menace la sécurité et la société ». Cet événement, s'inscrivant dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la drogue, initiée par les hautes autorités du pays.

Par ABED M.

Y ont pris part des magistrats, officiers de police judiciaire, avocats, enseignants, professionnels de la santé, acteurs associatifs et cadres de la direction de l'éducation ainsi que des élèves des cycles moyens et secondaires, tous réunis autour d'un même mot d'ordre : la protection de la jeunesse et la sauvegarde du tissu social face à ce phénomène qui vise les fondements de la société.

Le président de la Cour de justice de Tissemsilt a souligné la gravité du phénomène, rappelant que la drogue constitue aujourd'hui une menace multidimensionnelle qui affecte à la fois la sécurité, la santé et la stabilité économique du pays. « La drogue n'est pas seulement un délit, c'est une arme silencieuse qui détruit les esprits, fragilise les familles et mine la cohésion nationale », a-t-il déclaré. Il a également mis l'accent sur le rôle central du juge dans cette lutte : un juge à la fois rigoureux dans l'application de la loi et attentif aux impératifs de prévention et de réinsertion.

Cette journée a été marquée par la présentation des principales dispositions du nouveau texte de loi 25-03, modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. Sous la présidence des magistrats Laila Hachemi et Mohamed Bouchenafa, plusieurs communications ont permis de décrypter les rapports essentiels de cette réforme, qui vise à renforcer



l'efficacité du dispositif pénal tout en consolidant la prévention et la prise en charge des dépendances.

Le juge Abdelhadi Boussena, du tribunal de Theniet El Had, a ouvert la série d'interventions par une analyse détaillée des nouvelles dispositions. Selon lui, la loi 25-03 introduit un approche équilibrée entre répression et réhabilitation, en insistant sur trois axes majeurs : Le durcissement des sanctions contre les trafiquants et les réseaux organisés ; L'amélioration des procédures de traitement judiciaire afin d'éviter les abus et garantir le respect des droits fondamentaux ; La mise en place de mesures alternatives à l'incarcération, notamment pour les consommateurs dépendants. Le juge a rappelé que la loi algérienne s'aligne désormais sur les conventions internationales en matière de lutte contre les stupéfiants, tout en conservant sa spécificité fondée sur les valeurs sociales et religieuses du pays.

Mme Keltoum El Aich, directrice du centre

d'orientation scolaire et professionnelle à la direction de l'éducation de Tissemsilt, a mis en exergue la vulnérabilité du milieu scolaire face à la pénétration insidieuse de la drogue. Elle a souligné que la première consommation se fait souvent à l'école, dans les espaces de socialisation des adolescents, d'où la nécessité d'un dispositif éducatif préventif fort. Mme El Aich a plaidé pour une implication plus active des parents et des enseignants.

Le juge d'instruction Khaled Aissani, du tribunal de Theniet El Had, a pour sa part évoqué la nécessité d'une approche humaniste vis-à-vis des consommateurs, notamment des mineurs et des toxicomanes dépendants. Il a cité les dispositions de la loi 25-03, qui permettent désormais au juge d'opter, selon la situation du délinquant, pour une mesure thérapeutique en lieu et place d'une peine privative de liberté.

Au plan procédural, les juristes présents ont rappelé que toute personne interpellée pour une infra-

ction liée aux stupéfiants bénéficie des garanties fondamentales prévues par le Code de procédure pénale.

L'aspect médico-social a été abordé par le directeur de la santé de la wilaya, qui a présenté les dispositifs mis en œuvre pour la prise en charge des toxicomanes.

Des centres spécialisés de désintoxication et de suivi thérapeutique ont été ouverts dans plusieurs wilayas, conformément au décret exécutif 07-228, permettant un accompagnement psychologique et médical adapté.

Les chiffres présentés lors de cette rencontre ont mis en lumière une réalité préoccupante. Au premier semestre 2025, la wilaya de Tissemsilt a enregistré plusieurs dizaines d'affaires liées à la drogue, dont un nombre croissant d'affaires impliquant des jeunes de moins de 30 ans. Les services de sécurité ont saisi plusieurs grammes de kif traité et des centaines de comprimés psychotropes, destinés à la revente dans les milieux urbains et périurbains.

GHARDAÏA

Journée d'étude sur la lutte contre la toxicomanie

Les nouvelles dispositions juridiques introduites en matière de lutte contre la toxicomanie, entre législation et exécution, ont été au centre d'une journée d'étude hier à la Cour de justice de Ghardaïa.

Intervenant dans ce cadre, le président de la Cour de Ghardaïa, Karim Khaldi, a indiqué que la loi 25-03 modifiant et complétant la loi N 04-18 relative à la prévention et la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, traduit la volonté de l'Etat de faire face aux nouveaux défis dans le cadre de la lutte contre la toxicomanie et la consolidation des mécanismes juridiques visant la protection des citoyens, les jeunes notamment. Cette rencontre, a-t-il ajouté, met en lumière les modifications prévues dans cette loi et la nouvelle approche adoptée en termes de pré-

vention et de traitement, les sévères mesures coercitives pour endiguer le phénomène du trafic de drogues, et l'effort déployé par le législateur algérien, à travers cette loi modifiée et complétée, pour aligner la répression du trafic illicite et la consolidation des mécanismes de prévention et de traitement en termes de lutte contre ce fléau. Dans ce même contexte, le Procureur général près la Cour de Ghardaïa, Abdelkader Belatra, a mis en avant l'implication de la famille, des établissements éducatifs et des mosquées dans les efforts de lutte contre la toxicomanie, par la sensibilisation, avant d'aller aux mesures coercitives. Pour sa part, le Pr. Fayçal Ramoune, de l'Université de Ghardaïa, a, dans son exposé intitulé "Aperçu sur le cadre juridique national de lutte contre la toxicomanie", mis en valeur la conjugaison des efforts dans la lutte contre le fléau,

dont ceux des institutions officielles, du comité national de lutte contre la toxicomanie, de l'office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, des institutions répressives (justice et corps de sécurité), ainsi que des institutions non-officielles, dont la société civile, la presse et les établissements versés dans la prise en charge des toxicomanes, et les structures éducatives.

Plusieurs questions inhérentes au cadre juridique national de lutte contre la drogue, le rôle de la police judiciaire dans l'exécution de la loi sur la drogue, en application des nouveaux amendements, les nouveaux amendements à la loi sur la toxicomanie (sanctions et procédures), et la mission des douanes algériennes dans la lutte contre le trafic de drogues, ont été abordées par les participants.

APS

LE CAIRE Disparition d'une stèle antique de la nécropole égyptienne de Saqqara

Une tablette datant de plus de 4.000 ans a mystérieusement disparu de la nécropole de Saqqara, a indiqué les autorités égyptiennes quelques semaines après le vol au musée du Caire d'un bracelet en ou millénaire.

Dans un communiqué, le ministère des Antiquités égyptiennes a annoncé "la disparition d'une stèle ancienne de la tombe de Khenti Ka au site archéologique de Saqqara", près du Caire, et l'ouverture d'une enquête. Selon le ministère, la tablette de calcaire était dans une tombe de la sixième dynastie (2345-2181 avant J.-C.), découverte dans les années 1950 et fermée en 2019. Cette disparition intervient après l'arrestation, mi-septembre, de quatre personnes, dont une restauratrice du musée du Caire, pour le vol sur place d'un bracelet vieux de 3.000 ans, bradé pour 3.400 euros et fondu dans un atelier du Caire.

Ce bracelet en orné de perles sphériques en lapis-lazuli datant du règne d'Aménémopé, pharaon de la 21e dynastie (1070-945 avant J.-C.) avait disparu de son coffre sécurisé au laboratoire de restauration du musée



égyptien, selon les autorités. L'enquête a montré que le bracelet avait été volé au musée, vendu à différents intermédiaires et "fondu parmi d'autres bijoux", selon le ministère de l'Intérieur.

La loi égyptienne prévoit jusqu'à sept ans de prison et deux millions de livres d'amende (environ 35.000 euros) pour la destruction d'antiquités. Le vol d'antiquités dans un but de contrebande est puni par une peine de prison à perpétuité. Ces deux affaires,

à la nécropole de Saqqara et au musée du Caire, interviennent près d'un mois avant l'inauguration officielle du nouveau Grand musée égyptien (GEM) le 1er novembre prochain près des pyramides de Guizeh, au Caire, après plusieurs retards. Le musée, qui a coûté un milliard de dollars, doit abriter plus de 100.000 objets, dont plus de la moitié seront exposés au public. L'attraction phare sera la vaste collection du roi Toutankhamon, avec plus de 5.000 objets.

Le prix Nobel de physique 2025 décerné à trois chercheurs

Le prix Nobel de physique 2025 a été décerné, hier mardi, au Britannique John Clarke, à l'Américain John M. Martinis et au Français Michel H. Devoret pour leurs travaux dans la mécanique quantique.

Le trio a été récompensé "pour la découverte de l'effet tunnel quantique macroscopique et de la quantification de l'énergie dans un circuit électrique", a déclaré le comité Nobel. Ils ont réalisé une série d'expériences pour démontrer que "les propriétés étranges du monde quantique" peuvent être rendues concrètes dans un système assez grand pour être tenu dans la main. Une question majeure en physique est celle de la taille maximale d'un système pouvant démontrer des effets de mécanique quantique. La mécanique quantique décrit la façon dont les choses fonctionnent à des échelles incroyablement petites - au niveau des particules. Par exemple, lorsqu'une balle ordinaire frappe un mur, elle rebondit et le prix décerné mardi récompense des expériences effectuées dans les années 1980 qui ont montré qu'une particule, à l'échelle quantique, peut en réalité traverser directement un mur comparable - un phénomène appelé "effet tunnel".

Le prix Nobel de physique "a ouvert la voie au développement de la prochaine génération de technologies quantiques, notamment la cryptographie quantique, les ordinateurs quantiques et les capteurs quantiques", selon le jury.

L'an dernier, le prix Nobel de physique avait distingué le Britannico-Canadien Geoffrey Hinton et l'Américain John Hopfield pour leurs recherches dès les années 1980 sur les réseaux de neurones artificiels, ouvrant la voie au développement de l'intelligence artificielle contemporaine. Le Nobel consiste en un diplôme, une médaille d'or et un chèque de 11 millions de couronnes suédoises (près d'un million d'euros).

ETATS-UNIS Trois blessés graves dans un accident d'hélicoptère en Californie

Trois personnes sont dans un état critique après la chute d'un hélicoptère médicalisé sur une autoroute près de Sacramento (Californie), rapportent mardi des médias américains. L'accident est survenu lundi juste après 19h00 locales (02h00 GMT mardi) peu de temps après le décollage de l'appareil d'un centre médical universitaire local. Un pilote, une infirmière et un ambulancier se trouvaient à bord de l'hélicoptère qui ne transportait pas de patients au moment de l'accident, selon Justin Sylvia, un porte-parole des pompiers. Aucun véhicule n'a été impliqué dans l'accident, a précisé le porte-parole. Les causes de l'accident demeurent inconnues. L'autoroute a été fermée pour une durée indéterminée.

NÉPAL Le bilan s'alourdit à 51 morts suite aux catastrophes liées aux fortes pluies

Le bilan des catastrophes provoquées par les fortes pluies au Népal s'élève désormais à 51 morts, a annoncé mardi l'Autorité nationale de réduction et de gestion des risques de catastrophe. Parmi les victimes, 38 ont péri dans des glissements de terrain, dix dans des inondations et trois par la foudre, a indiqué l'Autorité dans un communiqué, ajoutant que six personnes, dont cinq emportées par des inondations, sont toujours portées disparues, et 47 autres ont été blessées. Un précédent bilan a fait état de 48 morts. Les agences de sécurité dirigées par l'armée népalaise ont secouru 1.337 personnes dans 15 districts, a indiqué l'armée. Les infrastructures du Népal, y compris les autoroutes et les centrales hydroélectriques, ont également été endommagées par les catastrophes provoquées par les pluies incessantes qui se sont abattues depuis vendredi soir.

INDONÉSIE

Fin des recherches dans l'école effondrée, 67 morts au total

Les recherches pour retrouver des victimes dans l'école indonésienne qui s'est effondrée il y a une semaine se sont achevées mardi, avec un bilan final passant de 63 à 67 morts, a annoncé un responsable des secours.

"Le nombre total de victimes évacuées s'élève à 171,

dont 67 morts (...) et 104 survivants", a déclaré Yudhi Bramantyo, directeur des opérations de l'Agence nationale de recherche et de sauvetage (Basarnas).

"Au neuvième jour, nous avons terminé les opérations de recherche et de sauvetage des victimes", a annoncé de son côté

Mohammad Syafii, le directeur de la même agence, lors d'une conférence de presse. "Nous avons également déblayé tous les matériaux du bâtiment effondré", a-t-il ajouté. Un précédent bilan établi lundi soir faisait état de 63 morts. Aucun des deux responsables n'a indiqué s'il restait

encore des personnes disparues. Lundi, un responsable des secours avait annoncé que moins d'une dizaine de personnes étaient encore portées disparues. Seuls 17 corps ont été identifiés jusqu'à présent, selon l'unité d'identification des victimes de catastrophes de la police.

SLOVÉNIE

Trois randonneurs croates tués dans une avalanche

Trois randonneurs croates ont été tués par une avalanche de neige en Slovénie, a annoncé lundi l'Association de secours en montagne de Slovénie. L'avalanche s'est produite dimanche en dessous du mont Tosec, un pic de 2.275 mètres situé dans les Alpes juliennes.

Le corps d'un randonneur a été récupéré tard dimanche, tandis que les sauveteurs ont retrouvé les deux autres lundi, ensevelis

jusqu'à 1,5 mètre sous la neige. Selon un communiqué de l'association, "les recherches ont été très difficiles en raison de la neige, de la pluie et d'un grave danger de nouvelles avalanches".

Les victimes faisaient partie d'un groupe de sept alpinistes croates qui descendaient la montagne dans des conditions météorologiques difficiles.

"La randonnée en montagne dans les prochains

jours est très dangereuse et nous la déconseillons", a averti l'association, ajoutant que "les conditions actuelles en haute montagne sont extrêmement difficiles".

Parallèlement, les équipes de sauvetage en montagne ont également aidé plusieurs autres randonneurs dans les Alpes slovènes dimanche et lundi après que de fortes chutes de neige ont rendu la descente impossible pour certains.

Quelques randonneurs ont dû se réfugier dans des huttes de montagne en attendant un sauvetage par hélicoptère. C'est pendant les mois d'été que les Alpes juliennes sont les plus accessibles, quand les conditions météorologiques sont favorables et que les chutes de neige sont rares.

Selon les médias locaux, 15 personnes ont péri dans des avalanches de neige en Slovénie au cours des 15 dernières années.

ALBANIE

Un juge abattu dans un tribunal à Tirana

Un juge de la cour d'appel de Tirana a été abattu lundi en pleine salle d'audience par un homme qui comparaisait devant lui pour un conflit de droit de propriété, qui a été rapidement arrêté, a annoncé la police albanaise.

Astrit Kalaja était en train de présider l'audience lorsque cet homme a sorti une arme et lui a tiré dessus. "Transporté en urgence à l'hôpital, le juge a succombé à ses blessures sur le chemin", a précisé la police dans son communiqué.

Un père et son fils, qui étaient partie au procès, ont également été touchés par le tireur, et emmenés à l'hôpital en urgence, mais leurs jours ne sont pas en danger.

Selon la presse locale, le tireur aurait déclaré qu'il "était en train de perdre" le procès, et que c'est pour cela qu'il a tiré sur le juge.

Cette "agression criminelle exige sans aucun doute la réponse légale la plus extrême envers l'agresseur", a réagi le Premier ministre albanais, Edi

Rama. "Cet événement tragique constitue je crois l'argument le plus incontestable pour soutenir un durcissement significatif du Code pénal concernant la sanction pour port d'armes non autorisé", ajoute le Premier ministre en présentant ses condoléances fraternelles à la famille d'Astrit Kalaja.

Le port illégal d'arme à feu est passible d'une peine maximale de 3 ans de prison, selon la loi albanaise.

APS

TOUGGOURT

Journée de sensibilisation à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Une journée de sensibilisation à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles a été organisée, mardi dans la wilaya de Tougourt, à l'initiative de l'agence locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), a-t-on appris des organisateurs.

Destinée aux employeurs, cette manifestation, s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation lancée par la CNAS, pour l'année 2025, sous le signe "Ensemble pour un lieu de travail en toute sécurité", ont-ils souligné.

Plusieurs interventions et ateliers interactifs visant à identifier la nature des risques professionnels et à mettre en exergue les mesures nécessaires pour les prévenir, ont été au programme de cette journée de sensibilisation.

Dans ce sillage, Mustapha Khaldi, représentant de la direction générale de la CNAS, a insisté sur l'importance de garantir toutes les conditions de sécurité sur les lieux de travail, ajoutant que les mesures proactives permettent de réduire les dommages et les risques professionnels. Le rôle des différentes institutions impliquées dans la prévention des accidents du travail, ainsi que les dispositions législatives relatives au respect des conditions de sécurité, ont également été débattus.

Cette manifestation a pour objectif de sensibiliser les employeurs aux mesures préventives à prendre, en fonction de chaque activité, pour assurer la sécurité des travailleurs, tout en renforçant leurs connaissances juridiques dans ce domaine, a indiqué la chargée de communication à la CNAS de Tougourt, Houda Tidjani. A l'occasion, une exposition a été organisée, présentant un échantillon d'équipements et de moyens de protection individuels.

MASCARA

Session de formation sur la prévention des maladies à transmission hydrique

Une session de formation sur la prévention des maladies à transmission hydrique (MTH) a été lancée, au Palais des congrès "Emir Khaled" du siège de la wilaya de Mascara, au profit de plus de 200 cadres et agents des bureaux communaux de l'hygiène et de la salubrité publique des différentes communes de la wilaya.

Organisée sur une durée d'un mois par le secrétaire général de la wilaya, cette session a été inaugurée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, et comprend des cours théoriques sur plusieurs thèmes, notamment le cadre juridique encadrant les missions, l'organisation et le fonctionnement des bureaux communaux d'hygiène et de salubrité publique, des notions sur les MTH et alimentaires, l'identification des sources de pollution de l'eau et la gestion des risques sanitaires, selon les organisateurs.

L'accent sera également mis sur les aspects pratiques quotidiens de la lutte contre les maladies à transmission hydrique, en abordant les modes de coordination avec les organismes compétents pour gérer les crises liées à la pollution de l'eau potable, ainsi que les techniques de prélèvement, de conservation, de transport et d'analyse des échantillons et les mécanismes de prévention de ce type de maladies.

Une sortie sur le terrain est également prévue vers des sources d'eau, comme les sources naturelles et les oueds, durant laquelle un stage pratique sera organisé autour des techniques de prélèvement et d'analyse.

L'objectif de cette formation est de renforcer les compétences des cadres et agents des structures communales d'hygiène publique, d'élever leur niveau de sensibilisation et de qualification technique concernant les méthodes de détection précoce et de limitation de la propagation des maladies hydriques, ont souligné les organisateurs.

Le wali a insisté à cette occasion sur la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation auprès des citoyens afin d'ancrer une culture sanitaire et préventive, et d'en faire des partenaires actifs dans la protection de l'environnement et de la santé publique, conformément aux directives des plus hautes autorités du pays visant à renforcer le système de santé préventive et à garantir un environnement sain et sûr.

OCTOBRE ROSE

Le ministre de la santé supervisera jeudi le lancement officiel de la campagne de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein

Le ministre de la santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, supervisera, jeudi au siège du ministère, le lancement officiel des activités du mois de sensibilisation dédié à la lutte contre le cancer du sein, sous le thème "Pour un avenir sans cancer du sein, agissons maintenant", et ce dans le cadre de la célébration d'Octobre Rose, indique mardi un communiqué du ministère.



Cette initiative "s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale annuelle organisée au mois d'octobre de chaque année, visant à conscientiser et à sensibiliser davantage à l'importance de la prévention et du dépistage précoce, en insistant sur l'importance d'un mode de vie sain dans la réduction des facteurs de risque, notamment à travers une

alimentation équilibrée, la pratique régulière d'une activité physique et la lutte contre l'obésité". A cette occasion, "deux cliniques mobiles seront lancées en coordination avec l'association El Amel - Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) - équipées d'appareils de mammographie et d'échographie, dans le but d'organiser des campagnes de dépistage à

travers plusieurs wilayas, comme Adrar (du 12 au 16 octobre), Timimoun (du 19 au 23 octobre), Béjaïa - Beni Maouche (du 23 au 27 novembre), Mascara (du 14 au 18 décembre) et Relizane (du 21 au 25 décembre)", souligne le communiqué.

Ces activités s'accompagneront de "campagnes de sensibilisation et d'information organisées en coordination avec les structures de proximité, la société civile, les acteurs locaux et les médias, de programmes radiophoniques et télévisés diffusés en collaboration avec des experts et des associations spécialisées, en vue de renforcer la culture du dépistage précoce et du diagnostic préventif du cancer du sein et du col de l'utérus".

Bejaïa : Un "riche" programme de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein

Un programme de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein, "riche" en actions, a été élaboré par le secteur de la santé de la wilaya de Béjaïa et concernera l'ensemble des communes à l'occasion d'Octobre rose, a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Les services de la santé de la wilaya ont tracé un "riche" programme pour sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, a indiqué à l'APS, Sebbane Hassina, sage-femme et coordinatrice du programme de santé maternelle à la DSP, assurant la mobilisation du personnel soignant pour la réussite de cette campagne.

Les structures de santé implantées à travers le territoire de la wilaya ont prévu des actions de sensibilisation et des campagnes de dépistage du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus durant tout le mois d'octobre, a ajouté Mme Sebbane.

Plusieurs actions ont été organisées et d'autres sont prévues dans les établissements de santé de Kherrata, Sidi Aich, Amizour, Akbou, Aokas et Tazmalt, entre autres. Des journées de sensibilisation et d'information, ainsi que des campagnes de dépistage sont



menées par des équipes médicales pluridisciplinaires, a-t-elle souligné.

Des caravanes sont également organisées pour permettre aux femmes issues des villages et localités reculées de la wilaya d'être sensibilisées à cette maladie et de se faire dépister, a assuré la coordinatrice du programme de santé maternelle de la DSP.

Elle a affirmé que le secteur de la santé avait mobilisé des équipes de sages-femmes, de gynécologues et de médecins généralistes qui "travaillent sans relâche durant le mois d'octobre pour dépister et sensibiliser les femmes à cette maladie". La responsable a également indiqué que les

moyens nécessaires avaient été mis en place dans l'ensemble des structures de santé publiques pour mener à bien les différentes actions prévues.

Elle a également salué les efforts des associations et des organismes publics qui contribuent à la réussite du programme de sensibilisation, ainsi que les radiologues privés ayant décidé de réduire le coût de la mammographie à cette occasion. Pour conclure, Mme Sebbane a appelé les femmes à "préserver leur santé en se faisant dépister", notant que les études ont montré que 9 cas de cancer du sein sur 10 dépistés précocement sont guérissables.

APS

PALESTINE

Génocide sioniste à Ghaza : le bilan s'alourdit à 67.173 martyrs et 169.780 blessés

Au moins 67.173 martyrs Palestiniens sont tombés en martyrs et 169.780 ont été blessés depuis le début de l'agression génocidaire sioniste à Ghaza, ont indiqué mardi les autorités sanitaires palestiniennes.



"Parmi les martyrs figurent 20.179 enfants, 10.427 femmes, 4.813 personnes âgées et 31.754 hommes", soulignent les mêmes sources dans un bilan dans lequel elles ont documenté les conséquences désastreuses de l'agression sioniste sur le système de santé à Ghaza.

Concernant le personnel médical, "1.701 personnes sont tombées en martyres et 362 sont détenues dans des conditions difficiles, victimes de disparition forcée et privées de leurs droits humains".

Par ailleurs, "sur 38 hô-

pitaux, 25 sont hors service, tandis que 13 fonctionnent partiellement dans des conditions difficiles".

Les forces de l'occupation ont également détruit "103 centres de premiers soins sur 157, sachant que 54 autres centres fonctionnent partiellement".

Le taux d'occupation des lits d'hôpital a atteint "225 % fin septembre dernier, contre 82 % à la même période l'année dernière. Un taux catastrophique, compte tenu de l'augmentation du nombre patients et de blessures graves".

Le ciblage direct des éta-

blissements de santé a détruit "des systèmes électriques et électromécaniques, l'occupant sioniste ayant détruit 25 des 35 centrales de production d'oxygène et 61 des 110 générateurs électriques".

La famine dans la bande de Ghaza a atteint des niveaux dangereux, selon les estimations de l'ONU qui a fait savoir que 460 personnes sont tombées en martyres à cause de la famine et de la malnutrition, dont 154 enfants, tandis que 51.196 enfants de moins de cinq ans souffrent toujours

de malnutrition sévère. Les autorités sanitaires palestiniennes ont, en outre, indiqué que "la surpopulation dans des zones de rassemblement forcé a aggravé la situation sanitaire et humanitaire des habitants de Ghaza. Le manque de biens de première nécessité entraînant la propagation de maladies, le manque de sources d'eau potable et la privation de nourriture".

Elles ont également fait savoir que "4.900 amputés et handicapés ont besoin de dispositifs d'accompagnement et de programmes de réadaptation à long terme".

NIGERIA

Le nombre de décès dus à l'épidémie de fièvre de Lassa atteint 166

Le nombre de décès dus à l'épidémie de fièvre de Lassa au Nigeria, est passé à 166 depuis le début de l'année, ont déclaré les autorités sanitaires, prévenant que les retards dans les traitements et la sensibilisation insuffisante favorisent la propagation de la maladie.

Le Centre nigérien de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) a déclaré dans sa dernière mise à jour que 895 cas confirmés avaient été signalés entre janvier et septembre dans 106 zones administratives locales de 21 des 36 Etats du pays. Le centre a indiqué que le taux de létalité a atteint 18,5 %, soit un chiffre supérieur aux 16,9 % enregistrés au cours de la même période en 2024.

Il a attribué l'augmentation du nombre de décès à "une prise en charge tardive et à un comportement inadéquat en matière de santé, souvent liés au coût élevé des traitements".

Les Etats les plus touchés sont Edo, Ebonyi et Ondo dans le sud, et Bauchi et Taraba dans le nord, qui représentent plus de 90 % de l'ensemble des cas confirmés.

Selon le NCDC, un tiers des décès ont été enregistrés dans l'Etat d'Ondo. Le même organisme a expliqué que le manque d'hygiène, la sensibilisation limitée dans les communautés fortement touchées et les retards dans les traitements continuent d'aggraver l'épidémie.

Un système multisectoriel de gestion des incidents a été mis en place pour coordonner une réponse à l'échelle nationale.

E-CIGARETTES L'OMS alerte sur une nouvelle addiction ciblant les enfants

Les cigarettes électroniques alimentent une nouvelle vague "alarmante" de dépendance à la nicotine, des millions d'enfants étant désormais dépendants au vapotage, averti lundi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Dans les pays disposant de données, les enfants sont en moyenne neuf fois plus susceptibles que les adultes de vapoter, selon l'OMS.

L'agence de santé des Nations Unies a indiqué que l'industrie présentait les cigarettes électroniques comme des produits moins nocifs que les cigarettes, mais qu'en réalité, elle ciblait agressivement les jeunes et les rendait dépendants.

"Les chiffres sont alarmants", a souligné l'organisation, qui pour la première fois a estimé l'usage mondial de la cigarette électronique à plus de 100 millions de vapeurs, dont au moins 15 millions d'enfants âgés de 13 à 15 ans, principalement dans les pays à revenu élevé. "Les cigarettes électroniques alimentent une nouvelle vague de dépendance à la nicotine", a averti dans un communiqué Etienne Krug, directeur des déterminants de la santé, de la promotion et de la prévention à l'OMS.

Douze pays constatent actuellement une augmentation de la prévalence. Cela "représente des millions de personnes supplémentaires exposées au risque de maladie, d'invalidité et de décès prématuré dans les années à venir", a souligné Jeremy Farrar, sous-directeur général de l'OMS pour la promotion de la santé, la prévention des maladies et les soins.

Il a rappelé que le tabagisme tuait plus de sept millions de personnes chaque année, tandis que le tabagisme passif en tuait plus d'un million.

APS

CANADA

Premier décès confirmé de la rougeole depuis le début de l'épidémie

Le Canada a annoncé jeudi la mort d'un nourrisson né prématurément d'une mère atteinte de la rougeole, soit le premier décès confirmé lié à cette maladie très contagieuse et grave depuis sa résurgence dans le pays il y a un an.

"Un enfant, né prématurément après que sa mère a contracté la rougeole pendant sa grossesse, est décédé peu après sa naissance", a déclaré la ministre de la Santé de l'Alberta, Adriana LaGrange, précisant que le décès était "dû à la rougeole".

En juin, un autre nourrisson né prématurément et aussi atteint de la

rougeole était décédé, mais les autorités n'avaient pas confirmé la cause exacte de son décès. Ce dernier "présentait d'autres complications médicales".

Depuis le début de l'année, le Canada a recensé 5.006 cas de rougeole, principalement dans les provinces de l'Ontario (centre) et de l'Alberta (ouest), selon les données sanitaires fédérales mises à jour fin septembre.

Parmi ces cas, 88% touchent des personnes non-vaccinées. "Les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affai-

bli sont les plus exposés aux risques de rougeole", a poursuivi la ministre albertaine dans son communiqué. Le Canada, qui avait déclaré la rougeole éradiquée en 1998 grâce à la vaccination, fait face aujourd'hui à la plus forte recrudescence de la maladie depuis cette date. La rougeole est une maladie très contagieuse qui se propage par les gouttelettes respiratoires et reste dans l'air jusqu'à deux heures après le départ de la personne contaminée. Elle provoque de la fièvre, des symptômes respiratoires et une éruption cutanée, mais elle peut aussi entraîner des complications graves.

RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

L'OMS alerte sur le manque de nouveaux tests et traitements

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté sur le manque de nouveaux tests et traitements pour lutter contre la propagation croissante des infections bactériennes résistantes aux antimicrobiens.

L'OMS affirme que la résistance aux antimicrobiens (RAM), en particulier la résistance croissante des bactéries aux antibiotiques, constitue l'une des principales menaces pour la santé publique mondiale et serait responsable de plus

d'un million de décès par an. Dans deux rapports publiés jeudi, l'agence onusienne souligne que l'utilisation abusive et excessive des antimicrobiens chez l'homme, l'animal et les plantes est le principal facteur de la résistance aux médicaments, et que la RAM pèse d'autant plus lourdement sur les pays à faible et moyen revenus.

Sans une réaction plus vigoureuse, l'OMS estime que 39 millions de décès seront imputables à la résistance aux antimicrobiens

d'ici 2050. La RAM "s'aggrave, mais le nombre de nouveaux traitements et de diagnostics en développement est insuffisant pour contrer la propagation des infections bactériennes résistantes aux médicaments", alerte notamment Yukiko Nakatani, directrice générale adjointe de l'OMS.

L'OMS définit la RAM comme l'incapacité des microorganismes (bactéries, virus et parasites) à répondre aux médicaments antimicrobiens, y compris les antibiotiques, les anti-

raux et les antifongiques. Depuis que l'OMS a commencé en 2017 à suivre le développement des agents antibactériens, 17 nouveaux agents visant des bactéries prioritaires ont obtenu une autorisation de mise sur le marché. En 2023, l'OMS recensait 97 antibactériens en phase de développement clinique (en cours d'essai chez l'homme).

Ce nombre est désormais tombé à 90, a prévenu l'OMS, évoquant "une double crise : la rareté et le manque d'innovation".

Pouce ou tétine, quelles différences ?

Entre le pouce et la tétine, la bataille fait rage depuis des années. Le premier déforme les dents et retarderait le développement du langage, la seconde serait plus physiologique. Les arguments pour vous faire une idée...

Côté pouce

Il est plus naturel

C'est le bébé qui choisit de le mettre dans sa bouche et non les parents qui le lui imposent. Sucrer son pouce correspond au début de la découverte naturelle de son corps. Enfin, il est à portée de main et reste propre. À la différence de la tétine qui traîne un peu partout et peut devenir un véritable nid à microbes.

Il ne nuit pas au langage

Dès l'âge de six mois, la communication orale se met en place. Or, avoir en permanence un objet à têter dans la bouche empêche d'émettre correctement des sons. L'avantage du pouce est qu'il peut être pris, abandonné et repris selon les besoins.

Il abîme les dents

En raison de sa rigidité, le pouce reste plus déformant. Mais la tétine, si elle est constamment en bouche, peut faire plus de dégâts. L'un et l'autre ont des effets délétères sur la denture et la bouche de l'enfant. Le problème n'est pas que le bébé suce son pouce ou sa tétine, mais qu'il tète longtemps. Plus la succion est tardive, plus les conséquences sont importantes. Pour éviter le pire, il faut faire en sorte que le petit suceur arrête de têter avant l'âge de 3 ans.

Il ne peut pas être jeté !

Au moment du sevrage, il est à l'évidence plus facile de se débarrasser d'une tétine, voire de plusieurs ! Pour le pouce, il faudra faire preuve de persuasion, quitte à mettre un sparadrap autour pour en changer le goût.

Côté tétine

Elle préviendrait le développement des allergies

En nettoyant la tétine avec leur salive, les parents transmettent des « bonnes » bactéries qui vont stimuler la flore microbienne buccale de l'enfant. Son système immunitaire devient alors plus résistant. Mais cette affirmation reste une hypothèse qui va à l'encontre des conseils précédents : ne



pas lécher la cuillère de son bébé pour ne pas lui transmettre ses germes.

C'est une aide pour les prématurés

Lorsque le bébé prématuré est alimenté par sonde ou par perfusion, la tétine permet de ne pas perdre le rythme de la succion et ainsi de pouvoir passer plus facilement à l'allaitement maternel le moment venu.

Elle n'est pas physiologique

En 1992, une étude publiée par l'American Academy of Pediatric Dentistry montrait déjà qu'il n'y a pas de différence notable sur les déformations dentaires entre les utilisateurs d'une tétine normale et d'une tétine dite « physiologique » ou encore « orthodontique », comme certains fabricants le laissent croire.

Elle déclenche plus d'otites

Une étude hollandaise a montré que le risque d'otites moyennes récurrentes est 90 % plus élevé chez les utilisateurs de sucettes. En cause, l'augmentation du reflux des sécrétions du nez et du pharynx dans l'oreille qui faciliterait l'entrée de microbes. De surcroît, les modifications de la mâchoire provoquées par la tétine entraîneraient des dysfonctionnements de la trompe d'Eustache (organe qui relie les oreilles à l'arrière du nez).

Comment aider bébé à arrêter?

Rien ne peut se faire sans l'adhésion de l'enfant. Il faut éviter de le brusquer et l'aider dans sa démarche. Suggérer de ne pas sortir la tétine de son lit ou de sa chambre. Ranger le doudou qui donne envie de têter. Parler en amont du jour où il pourra arrêter de sucer pouce ou tétine et qu'il deviendra grand. Proposer de fêter l'événement, avec un cadeau à l'appui.

Mort inattendue du nourrisson : une anomalie du cerveau dans 40% des cas

Une anomalie dans le cerveau de certains nourrissons pourrait expliquer le syndrome de mort inattendue. Cette anomalie touche la région du cerveau qui régule la respiration.

La cause jusqu'alors inconnue du syndrome de mort inattendue du nourrisson (autrefois appelée mort subite) pourrait être une anomalie du cerveau, selon une étude menée par les médecins des hôpitaux pour enfants de Boston et de Houston (États-Unis). Ces derniers ont découvert que près de 43% des nourrissons victimes de mort inattendue présentent la même anomalie du cerveau dans la région de l'hippocampe, la partie du cerveau qui régule (entre autres) la respiration et le rythme cardiaque. Pour leurs recherches, les médecins ont étudié, entre 1991 et 2012, l'hippocampe de 153 nourrissons décédés de façon soudaine. Certains décès pouvaient être expliqués. Ceux pour lesquels les médecins n'avaient pas d'explication ont été classés comme « syndromes de la mort inattendue du nourrisson ». Or, chez ces enfants, ils ont découvert, dans la région de l'hippocampe, une double couche de cellules nerveuses à la place de la simple couche habituelle. « Il est probable que cette anomalie perturbe la partie du cerveau qui régule les fonctions de respiration et d'activité cardiaque lorsque l'enfant est endormi », ont souligné les médecins. Cette perturbation du fonctionnement normal du cerveau pourrait arriver plus précisément lorsque l'enfant dort dans une position autre que sur le dos. Mais d'autres études seront nécessaires pour venir compléter cette découverte.

Mort inattendue du nourrisson : la prévention

- Mettre les nourrissons sur le dos pour tous les moments de sommeil. Le couchage sur le côté n'est pas aussi sûr que le couchage sur le dos et n'est pas recommandé.
- Utiliser un matelas ferme. Le matériel mou ou des objets tels que les oreillers, édredons, couettes, peaux de mouton ne devraient pas être mis sous l'enfant. Un matelas ferme recouvert par un drap est recommandé.
- Ne pas fumer pendant la grossesse. Le tabagisme maternel pendant la grossesse est un facteur de risque démontré : son éradication pourrait prévenir un tiers des morts inattendues du nourrisson.
- Un couchage séparé mais à proximité est recommandé. Le risque de MSN est réduit lorsque l'enfant dort dans la même chambre que sa mère. Mais il n'est pas recommandé de partager le lit du nourrisson.
- Éviter l'hyperthermie : l'enfant doit être peu couvert pour dormir.

de l'Agence de la Santé

BRONCHIOLITE DU NOURRISSON

La kiné respiratoire en question

La bronchiolite du nourrisson est une maladie respiratoire d'origine virale, principalement causée par le virus respiratoire syncytial. Cette maladie très contagieuse touche chaque hiver près de 30 % des nourrissons.

Elle se traduit par un rhume et une toux pouvant évoluer vers une gêne respiratoire et des difficultés à s'alimenter. Le traitement de la bronchiolite repose sur le lavage du nez avec du sérum physiologique, voire un apport d'oxygène si nécessaire. La kinésithérapie respiratoire est souvent prescrite pour aider l'enfant à expulser les sécrétions bronchiques par la bouche, bien que la preuve de son efficacité ait été peu évaluée.

Des pédiatres suisses ont réalisé une étude sur 99 enfants de moins de un an (environ quatre mois en moyenne) admis à l'hôpital pour une bronchiolite. L'objectif était de comparer l'évolution de la maladie en

fonction du traitement appliqué. Tous les bébés participants bénéficiaient d'un traitement symptomatique (lavage du nez, oxygénation si nécessaire). Pour cinquante d'entre eux, cette prise en charge était associée à de la kinésithérapie respiratoire. Les résultats obtenus dans chaque groupe sont comparables. Avec ou sans kinésithérapie respiratoire, le délai pour obtenir une amélioration de l'état de santé de l'enfant (amélioration de la respiration, du sommeil et de l'alimentation) semble identique. Pour les auteurs, le traitement par kinésithérapie respiratoire n'est donc pas justifié chez un nourrisson hospitalisé pour bronchiolite.



LES COLLIERS DE DENTITION

Une fausse bonne idée

La société française de pédiatrie alerte les parents de jeunes enfants sur les risques liés au port de colliers de dentition. Les colliers d'ambre ont la réputation (non établie) de calmer les douleurs des poussées dentaires des tout-petits. À la mode, ils sont achetés par de nombreux parents notamment en pharmacie, magasin de puériculture ou sur Internet.

Cependant le port d'un collier par un petit enfant comporte un risque d'étranglement. En outre, le collier peut se rompre et exposer l'enfant au risque de s'étouffer en inhalant les perles d'ambre.

De mars à juillet 2011, les services de pédiatrie de deux hôpitaux à Toulouse et Montauban ont distribué des fiches d'information sur les dangers de ces colliers. Ils ont également conduit 25 entretiens



dont il résulte que les nourrissons ont commencé à porter un collier dès l'âge de 4 mois en moyenne.

Plus de 90% des parents n'ont pas été informés des dangers potentiels lors de l'achat du collier.

Même informés d'un cas récent de décès accidentel lié au port d'un collier, certains parents ont continué de faire porter un collier à leur nourrisson, tant ils redoutaient de voir leur enfant souffrir. Or les bénéfices supposés de ces colliers ne se basent sur aucune preuve scientifique.

Les auteurs de l'étude recommandent l'interdiction de la vente de ces colliers de dentition dans les pharmacies. De plus, toute publicité vantant les mérites de ces colliers devrait être interdite. Plusieurs décisions de l'Agence Nationale de la Sécurité du Médicament (ANSM) ont déjà été prises en ce sens depuis 2010. Tous les professionnels de la petite enfance sont également encouragés à parler aux parents des risques liés à cette pratique.

Bébé : des couvertures trop amples peuvent l'étouffer



Risque de suffocation ou de mort subite. Encore trop de parents ignorent les dangers liés au fait de laisser bébé dormir dans un couchage mal adapté.

Un lit à priori confortable peut parfois mettre en danger la vie de bébé. Beaucoup de parents continuent à envelopper bébé dans des couvertures trop lâches qui peuvent l'étouffer et provoquer son décès. C'est le constat dressé par l'Institut national de santé américain et le centre de contrôle et de prévention des maladies. Ils ont épluché les données recueillies issues de 17 années d'enquêtes téléphoniques menées sur un total de presque 20 000 parents. Un risque

accru de mort subite. Les résultats, parus dans la revue scientifique Pediatrics, montrent que certes les comportements des parents ont évolué, mais qu'un effort de sensibilisation reste à accomplir.

En 1993, presque 7 parents sur 8 plaçaient bébé dans un environnement peu sécurisé constitué par exemple de couvertures lâches, un tour de lit épais, une couette, des oreillers ou une peluche. En 2010, ils étaient encore la moitié à le faire. Le problème avec ce couchage, ignoré encore par certains parents, c'est que le bébé peut s'emmitoufler et s'étouffer.

Les experts rappellent la bonne pratique

pour assurer la sécurité de bébé pendant son sommeil : le mettre sur le dos, sur un matelas bien ferme, et le placer dans une turbulette ou une gigoteuse. La chambre du bébé doit rester à une température modérée, comprise entre 18 et 20 degrés et ne doit évidemment pas être exposée à la fumée de cigarette, pointe encore l'étude.

La configuration du lit du bébé n'est pas le seul danger auquel le nourrisson est exposé quand il dort. Des chercheurs du Missouri, aux États-Unis, ont également mis en garde contre le danger d'asphyxie et d'écrasement quand les parents dorment avec bébé dans le canapé.

Douleur du bébé : la présence de la maman l'apaise

La présence apaisante de sa mère aide à soulager la douleur du bébé, selon une étude menée sur des rats par le Centre médical Langone de l'Université de New-York. Une étude menée par les chercheurs du Centre médical Langone, de l'Université de New-York (États-Unis) montre pour la première fois que la douleur des bébés est apaisée par la présence de la mère. Elle montre en outre que cette présence modifie l'activité des gènes dans la région du cerveau impliquée dans les émotions.

Pour cette expérience, les chercheurs ont généré de légères impulsions électriques chez de jeunes rats. En étudiant quels gènes étaient activés dans la région de l'amygdale (responsable de la gestion des émotions dont la peur ou la douleur), ils ont découvert que la douleur provoquait l'activation de plusieurs centaines de gènes. Mais ils ont également observé qu'en présence de leur mère, le nombre de gènes actifs dans la zone de la douleur du cerveau des bébés rats chutait en dessous

de 100. « Cela signifie que lorsque la mère réconforte son enfant cela ne provoque pas seulement une réponse comportementale mais que le réconfort est également induit par les circuits neuronaux », explique le Dr Regina Sullivan, neurobiologiste et professeur à l'Université de New-York.

L'étude a uniquement été menée sur des rats. Mais selon le médecin, cette découverte pourrait aider à la gestion de la douleur dans les unités de soins pédiatriques.



MADAGASCAR Début du dialogue national pour résoudre la crise



Le dialogue national entre les partisans et les opposants de l'actuel président de Madagascar, Andry Rajoelina, pour résoudre la crise politique dans le pays doit débuter, a rapporté le journal Midi Madagasikara.

La rencontre devrait se tenir au Centre international de conférences à Ivato, dans la banlieue de la capitale, et réunira, outre des partis politiques, des représentants des grandes entreprises, des fonctionnaires, des juristes et des médecins.

Le week-end dernier, le président a tenu des consultations avec le Groupement des entreprises de Madagascar et le Syndicat des industries de Madagascar, écrit le journal L'Express de Madagascar.

Le président du Groupement des entreprises de Madagascar, Francis Rabarjohn, a exigé notamment des autorités d'assurer la protection des personnes et des biens privés afin de parvenir à la reprise du travail des usines et des entreprises.

Madagascar: nomination d'un Premier ministre

Le président malgache Andry Rajoelina a nommé lundi un général de l'armée de terre nouveau Premier ministre, en réponse au mouvement de contestation du pouvoir commencé il y a douze jours dans la rue.

Méconnu du grand public, le général Ruphin Fortunat Dimbisoa Zafisambo, a été directeur de cabinet de son prédécesseur, renvoyé comme tout le gouvernement une semaine plus tôt.

Face aux manifestations qui continuaient lundi dans cette île de l'océan Indien, le chef de l'Etat a assuré lors d'une allocution télévisée nommer un homme "intègre, travaillant rapidement, ayant de l'ouverture et de l'écoute".

SOMALIE L'armée reprend le contrôle de la ville stratégique d'Awdheegle

L'armée nationale somalienne a repris au groupe terroriste Shebab la ville stratégique d'Awdheegle, située à environ 50 km de la capitale Mogadiscio, ont rapporté mardi des médias locaux citant une source militaire.

Selon cette source, l'opération pour reprendre le contrôle de la localité et de trois ponts dans ses environs a duré plusieurs mois.

Comme le notent des experts, les ponts en question sont situés sur la rivière Chébéli et sont d'une importance cruciale pour la sécurité de la capitale.

La Somalie lutte depuis le milieu des années 2000 contre les terroristes Shebab.

APS

MAROC Campagne de boycott des produits des entreprises du chef du gouvernement du Makhzen

Le mouvement de protestation des jeunes Marocains est passé mardi des revendications sociales à l'offensive économique, avec le lancement d'une large campagne de boycott visant les produits des entreprises du milliardaire et chef du gouvernement du Makhzen, Aziz Akhannouch, dans une nouvelle étape de contestation dirigée contre ce que les manifestants qualifient de "clique de l'argent sale" agissant au nom du libéralisme.

Cette décision de boycott, annoncée au onzième jour des manifestations pacifiques, constitue un moyen de pression supplémentaire sur le gouvernement du Makhzen et un signal d'alarme face à l'emprise croissante de l'argent sale sur la vie politique et économique.

Les jeunes accusent Akhannouch, propriétaire d'"Akwa Group" et des sociétés "Afriquia Gaz" et "Maghreb Oxygène", d'incarner la fusion entre pouvoir et richesse.

Son empire contrôle environ 40 % du marché des carburants, 45 % du marché du gaz butane et 62 % du gaz de pétrole liquéfié au Maroc.

Ses entreprises ont également remporté un important contrat de dessalement de l'eau de mer, étendant ainsi son influence économique sur plusieurs secteurs stratégiques.

Le chef du gouvernement du Makhzen poursuit l'expansion de ses investissements personnels au Maroc et à l'étranger.

Sa fortune était estimée à 1,6 milliard de dollars en janvier dernier, selon le magazine américain Forbes, qui le classe parmi les Africains les plus riches.

Indifférent aux souffrances du peuple marocain, confronté à la cherté de la vie, à la hausse des prix des produits de base, à la faiblesse des services publics en matière de santé et d'éducation, ainsi qu'à la montée



du chômage, de l'inflation et à la dégradation générale des conditions économiques, Akhannouch a suscité la colère des jeunes, qui ont décidé de franchir une nouvelle étape dans leur mouvement en boycottant les produits de ses entreprises. Jusqu'à lundi dernier, dixième jour des manifestations pacifiques, la contestation a eu lieu dans 23 villes marocaines, où les protestataires ont scandé des slogans hostiles au Makhzen, réitérant leur appel à la démission du gouvernement qu'ils jugent responsable de l'échec du système de santé et de celui de l'éducation.

Les manifestants ont également clamé des mots d'ordre contre la corruption et pour la dignité et les réformes sociales, tels que "Liberté, dignité, justice sociale", "Où est la compassion ? Le malade est devenu une marchandise", "Le peuple veut la fin de la corruption", "Pacifique, pacifique"

et "Liberté pour les détenus". Parallèlement, et à l'occasion de la journée mondiale du travail décent, l'Organisation démocratique du travail (ODT) a dénoncé l'échec des programmes gouvernementaux et le gaspillage des fonds publics, sans impact réel sur un marché de l'emploi toujours marqué par la précarité, soulignant que la nouvelle feuille de route pour l'emploi à l'horizon 2026 ne demeure qu'un discours creux, en l'absence d'une vision claire et d'une volonté politique réelle.

De son côté, le Bureau exécutif de l'Union des organisations éducatives marocaines a tenu une réunion extraordinaire, affirmant que les revendications portées par les jeunes dans leurs manifestations pacifiques sont légitimes et justes.

Il a exprimé son étonnement face à la contradiction flagrante entre le discours gouvernemental sur "l'Etat social" et "la culture du dialogue", et les pratiques sur le

terrain, qui vont à l'encontre de ce discours. Pour sa part, la Coordination nationale unifiée du secteur de l'emploi au Maroc a appelé à la mise en œuvre immédiate des engagements nationaux et internationaux en matière d'inspection du travail, accusant le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri, d'incapacité à mener un dialogue social efficace avec les syndicats du secteur et de son échec, depuis quatre ans, à concrétiser sur le terrain les revendications du corps des inspecteurs du travail.

Dans un article publié hier mardi sur plusieurs sites d'information en ligne, l'avocat au barreau d'Agadir et militant des droits humains, Mohamed Najib Anitra, a déclaré que "les manifestants ont fait preuve d'un grand sens de discipline, de pacifisme et un niveau élevé de conscience (...), mais les autorités publiques ont manqué le rendez-vous, recourant aux mêmes méthodes archaïques de violence verbale et physique".

De son côté, l'écrivain marocain, Youssef Aghoukat a indiqué, dans un article publié sur des sites d'information locaux, que les protestations qui agitent actuellement les rues du Maroc, révèlent une transformation profonde de la conscience politique et sociale des jeunes.

SOUDAN

L'ONU appelle à lever le siège de la ville d'El-Fasher

Près de 770 habitants de la ville assiégée d'El-Fasher, capitale de l'Etat du Darfour du Nord, ont quitté leur domicile début octobre à cause des conditions dangereuses, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (BCAH), appelant à lever le siège de la ville et d'assurer un accès à la population civile ayant subi des dommages à la suite des hostilités.

D'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), rien que du 2 au 4 octobre, quelque 770 personnes ont été contraintes de quitter la ville sur fond d'aggravation de la situa-

tion sécuritaire", a noté le BCAH. Il a mis l'accent à ce que "le siège d'El-Fasher soit levé et la protection de la population civile soit assurée", et qu'"un accès sans entrave à l'aide humanitaire soit garanti à des centaines de milliers de civils pris au piège dans la ville depuis plus de 500 jours". Le Bureau a fait part de sa profonde préoccupation face à "la détérioration de la situation à El-Fasher et dans ses environs, ainsi qu'aux risques auxquels sont confrontées les personnes tentant de quitter la région".

La crise au Soudan s'est intensifiée en avril 2023 à la suite de dissensions entre

le président du Conseil de souveraineté, le général Abdel Fattah al-Burhan, chef de l'armée, et le commandant des Forces de soutien rapide (FSR), Mohamed Hamdan Dagalo. Les affrontements, d'abord concentrés à Khartoum, se sont rapidement étendus à d'autres régions du pays. Selon les estimations, le conflit a déjà fait au moins 40.000 morts et poussé près de 12 millions de Soudanais à l'exil, beaucoup se retrouvant au bord de la famine.

La situation est particulièrement critique au Darfour, notamment dans la région d'El-Fasher.

Au moins 13 morts dans des bombardements contre la ville d'El-Fasher

Au moins 13 personnes ont été tuées et 19 autres, dont 7 enfants et une femme enceinte, ont été blessées dans des bombardements contre la ville soudanaise d'El-Fasher, a rapporté l'Organisation Sudan Doctors Network sur les réseaux sociaux.

Les médecins ont fermement condamné cette attaque, soulignant que "ce qui se passe à El-Fasher est un crime de guerre qui se pro-

duit jour après jour dans le silence honteux de la communauté internationale".

L'ONU a, à plusieurs reprises, fait part de sa profonde inquiétude face à la gravité de la crise humanitaire. En août, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) avait qualifié El-Fasher d'"épicerie de la souffrance des enfants".

Selon l'organisation, quelque 130.000 enfants sont

privés d'aide humanitaire et se trouvent dans une situation désespérée, marquée par la malnutrition, la violence et les maladies. La situation au Soudan s'est aggravée en avril 2023 à la suite de désaccords entre le commandant de l'armée, Abdel Fattah al-Burhan, et le chef des Forces de soutien rapide (FSR), Mohamed Hamdan Dagalo. Les affrontements commencés à

Khartoum se sont rapidement étendus à d'autres régions du pays. Selon les experts, le conflit a fait au moins 40.000 morts et environ 12 millions de Soudanais ont été contraints de quitter leur domicile, beaucoup se retrouvant au bord de la famine. La situation est particulièrement critique au Darfour, notamment dans la région d'El-Fasher, la capitale de l'Etat du Darfour du Nord.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: Guterres insiste sur un cessez-le-feu permanent

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a souligné mardi la nécessité d'un cessez-le-feu permanent, "pour ouvrir la voie à la paix", dans la bande de Ghaza, à l'occasion du deuxième anniversaire de la agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre l'enclave palestinienne.

"Un cessez-le-feu permanent et un processus politique crédible sont essentiels pour prévenir de nouvelles effusions de sang et ouvrir la voie à la paix" à Ghaza, a réaffirmé Antonio Guterres, rappelant l'engagement "inébranlable" de l'ONU en faveur de la paix, dans un communiqué diffusé deux ans, jour pour jour, après le début de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza.

"Je l'ai dit et redit, et je le répète aujourd'hui avec une urgence encore plus grande: Mettez fin aux souffrances de tous.

Il s'agit d'une catastrophe humanitaire d'une ampleur incompréhensible", a-t-il martelé.

"Arrêtons de faire payer les civils de leur vie et de leur avenir. Après deux ans de traumatisme, nous de-



vons choisir l'espoir", a-t-il poursuivi. Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces sionistes contre la bande de

Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, était établi lundi à 67.160 martyrs et 169.679

blessés, en majorité des femmes et des enfants, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

La première série de pourparlers entre Hamas et médiateurs s'achève dans une "atmosphère positive"

La première série de pourparlers entre le mouvement palestinien Hamas et les médiateurs s'est achevée dans une "atmosphère positive", a rapporté un média étatique égyptien mardi matin.

Selon Al-Qahera News, une chaîne de télévision, les pourparlers devaient se poursuivre mardi, toujours entre le Hamas et les médiateurs à Charm el-Cheikh. Ces

pourparlers sont basés sur le plan en 20 points proposé par le président américain Donald Trump pour mettre fin à l'agression sioniste contre la Palestine.

Des dizaines de colons sionistes prennent d'assaut l'esplanade d'Al-Aqsa

Des dizaines de colons sionistes ont pris d'assaut, mardi, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, dans la ville d'El-Qods occupée, sous la protection de la police d'occupation sioniste, a

rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Les colons, qui se sont introduits dans l'enceinte de la mosquée du côté de la porte des Maghrébins, ont mené des marches provo-

catrices et effectué des rituels talmudiques, précise l'agence Wafa, qui cite des témoins oculaires.

Troisième Lieu-Saint de l'Islam, la mosquée Al-Aqsa subit des actes de profana-

tion au quotidien par les colons et soldats sionistes.

Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle de la ville sainte.

Deux ans de génocide sioniste à Ghaza : Lazzarini réitère son appel à un cessez-le-feu immédiat

Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, a réitéré mardi son appel à un cessez-le-feu "immédiat" et à la livraison "sans entrave" de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza, ravagée par une agression génocidaire sioniste depuis deux ans, jour pour jour.

"Deuil, souffrance, douleur profonde et immense: telle est la réalité pour beaucoup trop de personnes depuis le 7 octobre 2023", a écrit M. Lazzarini dans

un message publié sur les réseaux sociaux. Et de poursuivre: "A Ghaza, depuis deux longues années, les habitants ne connaissent que la destruction, le déplacement, les bombardements, la peur, la mort et la faim". Alors que nous marquons deux ans depuis le début de ce cauchemar", a encore dit M. Lazzarini, "je réitère encore une fois mes appels à la libération de tous les otages et des détenus palestiniens, à un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et à la livraison sans entrave, à grande échelle de l'aide humanitaire de base notamment par l'in-

termédiaire de l'UNRWA". Le patron de l'UNRWA a aussi appelé à "la justice et à la responsabilisation de tous les auteurs de crimes et d'atrocités commis depuis le 7 octobre 2023 et après", en référence à l'armée de l'occupation sioniste. "Il n'y a pas d'autre issue à ce chaos", a-t-il conclu dans son message.

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces sionistes contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, était établi lundi à 67.160 martyrs et 169.679 blessés, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

Erdogan : "l'entité sioniste constitue la plus grande menace pour la stabilité régionale"

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a fermement condamné les agressions répétées de l'entité sioniste contre plusieurs pays de la région du Moyen-Orient, affirmant que cette dernière constitue désormais "la plus grande menace pour la stabilité régionale".

"Les attaques de l'armée sioniste contre plusieurs pays de la région constitue désormais la plus grande me-

nace pour la stabilité régionale", a indiqué Erdogan dans une allocution mardi lors de l'ouverture du 12e sommet de l'Organisation des Etats turcophones (OET) dans la ville de Gabala, au nord de l'Azerbaïdjan.

Condamnant les récentes attaques de l'armée sioniste contre notamment le Qatar et la Syrie, le président turc a appelé les pays turcophones "à jouer un

rôle plus actif dans la stabilité et la sécurité de la région".

"Nous ne devons pas nous contenter de suivre uniquement les développements. Mais, nous devons soutenir sincèrement les mesures prises dans la région pour établir la paix et la stabilité", a insisté Erdogan, appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à être "plus réactif et efficace".

CRISE ENTRE BRÉSIL ET ETATS-UNIS

Lula et Trump doivent se voir bientôt

Le président brésilien Lula a demandé à son homologue américain Donald Trump de lever la surtaxe frappant une partie des exportations brésiliennes, lundi lors d'un premier échange téléphonique au ton "amical", qui doit être suivi de prochaines rencontres.

Cette conversation, qui a "duré 30 minutes" à la suite d'un appel du président des Etats-Unis, marque une étape importante alors qu'une crise sans précédent, commerciale et diplomatique, fait rage entre les deux pays depuis deux mois.

Le locataire de la Maison Blanche a salué pour sa part lundi une "très bonne" conversation téléphonique avec Luiz Inacio Lula da Silva, précisant qu'elle portait surtout sur l'économie et le commerce.

"Nous aurons d'autres discussions", a-t-il promis sur sa plateforme Truth Social, annonçant - sans plus de précision - qu'il verrait Lula "dans un futur proche, à la fois aux Brésil et aux Etats-Unis".

Selon le communiqué de la présidence brésilienne, les deux hommes "ont convenu de se rencontrer bientôt en personne".

Lula a "évoqué la possibilité d'une rencontre lors du sommet de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean)", qui aura lieu fin octobre à Kuala Lumpur, en Malaisie.

Le chef de l'Etat de la première économie d'Amérique Latine s'est aussi dit "disposé à voyager aux Etats-Unis" pour une rencontre.

Il a également "réitéré son invitation à M. Trump à la COP30", la conférence de l'ONU sur le climat, qui aura lieu en novembre dans la ville brésilienne de Belém, en Amazonie.

"Les deux présidents ont échangé leurs numéros de téléphone pour établir une communication directe", a précisé le communiqué de Brasília.

"La conversation a été très bonne, même meilleure que ce que nous espérons", a déclaré le vice-président brésilien Geraldo Alckmin, qui participait à l'entretien. Il s'est dit "optimiste" quant à des progrès "gagnant-gagnant".

LIBAN

Deux martyrs dans des agressions sionistes dans le sud du pays

Deux personnes sont tombées en martyrs, mardi, dans de nouvelles agressions sionistes sur le sud du Liban, malgré le cessez-le-feu en vigueur depuis presque un an dans le pays, a indiqué le ministère libanais de la Santé.

Dans un communiqué, le ministère a précisé qu'"une frappe de drone (sioniste) ayant visé une pelleuse à Yater a fait un mort", ajoutant qu'"une autre frappe aérienne à Deir Ames a tué une personne et en a blessé une autre".

La veille, deux Libanais sont tombés en martyrs dans une frappe de l'armée sioniste visant leur voiture dans la région de Nabatiyé, dans le sud du pays.

Malgré le cessez-le-feu du 27 novembre 2024 qui avait mis fin à plus d'un an d'agression contre le Liban, l'entité sioniste continue de mener des frappes quasi quotidiennes dans ce pays.

L'ONU a indiqué début octobre que 103 civils libanais avaient été tués au Liban depuis l'entrée en vigueur de la trêve.

APS

HOMMAGE

Rabah Deriassa, voix de l'authenticité et de la chanson algérienne engagée

Le regretté Rabah Deriassa est l'une des figures majeures de la chanson algérienne authentique et un symbole du chant engagé alliant créativité et attachement aux valeurs nationales.

À la veille du 4ème anniversaire de sa disparition (8 octobre 2021), des artistes ont assuré que sa voix reste intimement liée, dans la mémoire collective algérienne, aux chansons patriotiques et à celles appelant au travail, à l'amour et à la sincérité.

Ses œuvres intemporelles telles que "Ya Mohamed", "El Momaridha" (l'infirmerie), "Nedjma Kotbia" (Etoile polaire), "Ya Chmalia", "El Djaoula El kbira" (Le grand voyage) ou encore "Yahiaou Ouled Bladi" (que vivent les enfants de mon pays), continuent de résonner à travers les générations.

Né à Blida le 1er juillet 1934, Deriassa a entamé sa carrière dans les années 50, il alliait les arts plastiques, notamment la miniature et la calligraphie, au chant, selon son neveu, l'artiste Nasreddine El-Bliidi.

Sa première chanson, "Nedjma Kotbia", lui a valu une notoriété nationale et internationale.

"Deriassa était un artiste complet qui écrivait, composait et interprétait ses propres textes abordant des thèmes patriotiques, moraux et sociaux.

Son répertoire compte plus d'un millier de chansons enregistrées", selon son neveu.

Le défunt a également contribué à la valorisation de la chanson bédouine (El Ayaï), collaborant avec des



poètes et maîtres du genre comme Cheikh El-Ardjani, Cheikh El-Bedoui et Khelifi Ahmed, gagnant ainsi le respect du public algérien et le statut de pionnier du chant engagé.

Pour l'artiste Nasreddine El-Bliidi, Rabah Deriassa était "un modèle et une source d'inspiration" en matière d'engagement et de sincérité artistique.

Il a évoqué, à ce titre, ses débuts dans le monde artistique, relevant que son défunt oncle fut son "premier soutien".

Il a composé pour lui son premier album intitulé "Katba" (Destinée), qui avait connu à l'époque un grand succès, se rappela-t-il, nostalgique.

A son tour, le comédien, Abdelhamid Rabia, a qualifié Deriassa d'"artiste complet" alliant noblesse de caractère et fidélité à la chanson authentique.

"Il a su toucher le cœur du public

par la simplicité et la sincérité de ses paroles.

Son influence a dépassé les frontières, faisant de lui un véritable ambassadeur de la chanson algérienne lors de ses tournées dans plusieurs pays, notamment en Irak, en Arabie Saoudite, au Koweït, aux Emirats arabes unis, au Liban, en Egypte et en Libye", a souligné l'artiste.

Pour sa part, l'artiste et organisateur de spectacles, Nouredine Benghali, a salué en Deriassa son usage du dialecte algérien raffiné, compris par les publics arabes, ce qui lui a valu une grande popularité dans le monde arabe.

Il a aussi souligné la modestie et l'humilité du chanteur qui privilégiait la sincérité artistique à la recherche des projecteurs, convaincu que "l'art qui vient du cœur touche le cœur".

Rabah Deriassa s'est éteint le 8 octobre 2021 à Blida à l'âge de 87 ans, léguant à la postérité un riche répertoire artistique marqué du sceau de l'authenticité et de la créativité.

En hommage à son parcours exemplaire, son nom orne, désormais, la maison de l'Artiste de Blida, située non loin de son domicile au centre-ville de Blida, en reconnaissance de sa contribution majeure à la culture nationale.

CONSTANTINE

Affluence du public à la semaine culturelle de la wilaya de Bouira

La maison de la créativité du centre-ville de Constantine a enregistré une affluence notable du public à l'occasion de la tenue de la semaine culturelle de Bouira dans le cadre du programme des échanges culturels entre les wilayas.

Dans une ambiance artistique imbibée des parfums du patrimoine, le public a suivi agréablement les spectacles folkloriques et de musique de la troupe Idhbalene pérennisant les traditions culturelles de la région de Bouira.

Approchés par l'APS, nombre de spectateurs ont exprimé leur appréciation pour cette initiative qui contribue à raffermir les échanges culturels et artistiques entre les wilayas du pays.

Le directeur de la culture et des arts de la wilaya de Constantine, Farid Zaitar, a relevé que cette manifestation culturelle qui se poursuivra jusqu'au 9 octobre vise à "mettre en exergue le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya de Bouira et à promouvoir le tourisme culturel", soulignant que le programme des semaines culturelles supervisées par le ministère de tutelle a pour objectif essentiel d'animer la scène culturelle nationale et favoriser les échanges de talents.

La cérémonie d'ouverture a été marquée également par des récitals poétiques et la tenue d'expositions d'arts plastiques, de produits artisanaux (poterie, habillement, bijouterie, traditions culinaires) et de livres.

Le programme de la semaine culturelle de Bouira prévoit également des spectacles artistiques, des conférences et des workshops mettant en valeur la richesse du patrimoine de cette wilaya.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DE LA WILAYA DE BOUIRA

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000010066

PREMIERE (1^{er}) MISE EN DEMEURE
N° : 14/DTP /2025

Compte tenu des dispositions du marché N° 11/DTP/2025 du 08/05/2025, visé par la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira sous le N° 125 du 28/04/2023, et visé par le contrôleur Budgétaire sous le N° 1031 du 08/05/2025, relatif au projet de :

Protection contre le chute de rochers sur la RN 30 entre le PK 73+500 et le PK 76+000.

Conclu entre Mr le ministre des travaux publics et des infrastructures de base, représenté par le directeur des travaux publics d'une part et l'entreprise SARL GTP CAN ALGERIE d'autre part.

- Vu l'PODS de notification du marché du 08/05/2025
- Vu l'PODS 01, de démarrage des travaux du 11/05/2025.
- Vu l'PODS 02 de l'arrêt des travaux du 12/05/2025.
- Vu l'PODS 03 de reprise des travaux du 13/07/2025.
- Vu la lettre N° 2505/DTP/ 1096/SEEB/2025 du 16/07/2025.
- Vu la Procès Verbal de réunion du 20/08/2025.
- Vu la Procès Verbal de réunion du 23/09/2025.
- Vu le retard dans l'avancement des travaux, par rapport au planning prévisionnel des travaux, sans aucun motif valable.
- À la suite des différentes visites de terrain effectuées par le maître d'ouvrage, il a été constaté que l'entreprise n'a manifesté aucun signe tangible d'accélération du rythme des travaux, et ce malgré les délais contractuels impartis.

L'entreprise SARL GTP CAN ALGERIE, élitant domicile à : cite des oliviers 1071 Logements, BT 72 EL Achour Alger, est mise en demeure de prendre les dispositions nécessaires pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels, afin d'augmenter la cadence des travaux, et ce, dans un délai de huit (08) jours à compter de la publication du présent avis dans la presse nationale.

Faute de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à son encontre.

DK NEWS

Anep : 2516031366 du 08/10/2025



EFE / SPA

NIF : 000216001808337

SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE

N° 5 CINQ MAISONS MOHAMMEDIA - ALGER

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER OUEST

DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

43, ROUTE BRAHIM HADJRESS BENI MESSOUS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/2025
N°03/AT/DOT-OUEST/DPT A-L/ S-ACHATS/2025

Un avis d'appel d'offres national ouvert est lancé pour :

Aquisition de 1000 (mille) poteaux métalliques pour le déploiement du réseau ODN au profit de la DOT ALGER OUEST

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER OUEST

DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

43, ROUTE BRAHIM HADJRESS BENI MESSOUS

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars (5000,00DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : N°00100622030000001733.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- D'un dossier Administratif : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Dossier Administratif »
- 2- D'une offre Technique : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Technique »
- 3- D'une offre Financière : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « Offre Financière »

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme ne portant que la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/2025

N°03/AT/DOT-OUEST/DPT A-L/ S-ACHATS/2025

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ALGER OUEST

DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

43, ROUTE BRAHIM HADJRESS BENI MESSOUS

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze (15) jours à partir de la date de parution de l'appel d'offres sur deux quotidiens nationaux et sur le site web: www.safqatic.dz. La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

DK NEWS

Anep : 2516031417 du 08/10/2025

PREMIÈRE ÉDITION DU SALON "FORMATECH EXPO" Relier l'apprentissage et la formation professionnelle à la transformation numérique et à l'innovation

La première édition du Salon professionnel de la formation et des métiers modernes "FormaTech Expo", a été lancée, lundi, au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger), avec pour objectif de relier l'apprentissage et la formation professionnelle à la transformation numérique, l'intelligence artificielle et l'innovation.



Accompagnée du ministre de l'Economie, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnel, Nacima Arhab, a supervisé l'ouverture officielle du Salon "FormaTech Expo" qui rassemble plus d'une centaine d'exposants d'Algérie et de plusieurs autres pays.

Cet événement se veut un espace visant à relier le domaine de l'apprentissage et de la

formation professionnelle à la transformation numérique, l'innovation et les nouvelles technologies, à l'instar de l'intelligence artificielle (IA).

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, Mme Arhab a indiqué qu'une telle exposition "permet d'être en phase avec la transformation technologique et de former des jeunes maîtrisant les nouvelles technologies", soulignant la possibilité d'introduire les technologies modernes dans la formation non seulement au

niveau des établissements d'enseignement et de formation, mais aussi dans la stratégie de l'administration centrale du ministère.

De son côté, M. Ouadah a appelé à "investir dans le secteur de la formation professionnelle à travers la formation de cadres capables de maîtriser rapidement les technologies modernes qui exigent, a-t-il dit, une interaction rapide, notamment avec l'émergence de l'IA".

Concernant "FormaTech Expo", le commissaire du Salon, M.

Abdenour Drias, a expliqué que cet événement "ouvre de nouvelles perspectives aux jeunes et aux professionnels pour renforcer leurs parcours futurs, notamment en découvrant, lors de ce salon, les métiers d'avenir liés aux différentes technologies".

Il a également indiqué que cet événement verra l'organisation, quatre jours durant, de conférences de haut niveau portant notamment sur la transformation numérique et les métiers d'avenir, ainsi que des ateliers interactifs destinés à explorer des solutions pratiques et concrètes au profit des entreprises relevant des secteurs public et privé, en termes de formation professionnelle, de management et de gestion".

Par ailleurs, une compétition "FormaTech Innovators", mettant en valeur les talents et les initiatives dans le domaine de l'entrepreneuriat, sera également organisée durant cette rencontre, a-t-il ajouté.

START-UP Examen des moyens d'accompagnement dans les opérations d'importation pour la concrétisation de projets



Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a tenu lundi à Alger une séance de travail avec le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, consacrée à l'examen des questions relatives aux opérations d'importation concernant ces entreprises, indique un communiqué du ministère.

Lors de la séance qui s'est tenue en présence des cadres des deux ministères, et qui s'inscrit dans le cadre de la coordination entre les départements ministériels, "les différentes préoccupations liées à l'accompagnement des start-up et des micro-entreprises dans la mise en œuvre de leurs programmes d'investissement et le financement de leurs besoins en produits importés nécessaires à la réalisation de leurs projets sur le terrain", ont été présentées et examinées, selon la même source.

Dans ce cadre, il a été convenu de former un groupe de travail conjoint entre les deux ministères, chargé de formuler des recommandations pratiques permettant l'accompagnement de ces entreprises par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en garantissant un environnement propice à leur développement et à leur pérennité et en contribuant au renforcement de l'économie nationale s'appuyant sur la connaissance et l'innovation, ajoute le communiqué.

INTERNET ChatGPT désormais connectable aux applis de la vie quotidienne



OpenAI a dévoilé lundi de nouvelles fonctionnalités pour ChatGPT, le numéro un des modèles d'intelligence artificielle avec 800 millions d'utilisateurs hebdomadaires, désormais capable d'interagir avec d'autres applications de la vie quotidienne.

En ouverture de sa "journée des développeurs", OpenAI a présenté une nouvelle fonctionnalité, Apps SDK, qui permet à ChatGPT d'interagir avec une application de musique, de recherche immobilière, de réservation d'hôtels ou d'avions, de créations d'affiches, etc.

Cette fonction n'est toutefois pas encore disponible en Europe. Les premiers partenaires, notamment Booking.com, Canva, Coursera, Figma, Expedia, Spotify et Zillow, ont vu leur cours décoller en Bourse lundi. D'autres partenaires, dont Uber et All-Trails, devraient les rejoindre dans l'année.

ChatGPT permet aussi désormais aux utilisateurs de configurer avec des compétences informatiques basiques leur propre version d'un agent IA, c'est-à-dire un modèle semi-autonome capable d'enchaîner des tâches complexes de sa propre initiative: analyser des données, en déduire les recherches complémentaires à effectuer, bâtir le programme pour les exploiter.

APS

ENERGIES RENOUVELABLES L'AIE anticipe un bond des capacités mondiales d'ici 2030



Les capacités mondiales d'énergie renouvelable devraient augmenter d'ici 2030, avec une hausse prévue de 4 600 gigawatts (GW), soit l'équivalent de la capacité totale actuelle de production d'électricité de la Chine, de l'Union européenne et du Japon, selon le rapport annuel Renewables 2025 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié lundi sur son site web.

Le solaire photovoltaïque devrait représenter environ 80 % de cette croissance, stimulé par des coûts faibles et des délais d'autorisation courts, précise la même source. L'éolien, l'hydroélectricité, la bioénergie et la géothermie contribueront également à cette progression, avec

une accélération notable des installations géothermiques, notamment aux Etats-Unis, au Japon et dans de nombreuses économies émergentes et en développement.

Dans les économies émergentes d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique, la compétitivité des coûts et le renforcement du soutien politique favorisent la croissance des énergies renouvelables. De nombreux gouvernements introduisent de nouveaux programmes d'enchères et relèvent leurs objectifs.

L'Inde devrait devenir le deuxième plus grand marché mondial de croissance des énergies renouvelables après la Chine et atteindre confortablement

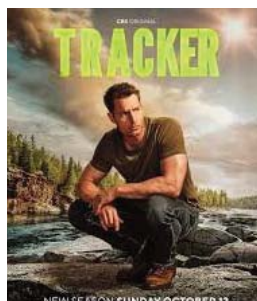
son objectif ambitieux d'ici 2030.

La part des énergies renouvelables dans les secteurs des transports et du chauffage devrait progresser modestement au cours des prochaines années.

Dans le secteur des transports, la consommation d'énergie renouvelable devrait passer de 4 % actuellement à 6 %, principalement grâce aux véhicules électriques en Chine et en Europe et aux biocarburants sur des marchés clés comme le Brésil, l'Indonésie et l'Inde.

Dans le chauffage des bâtiments et de l'industrie, la part des énergies renouvelables devrait passer de 14 % à 18 % d'ici 2030.

Programme de la soirée

TF1 20:10
**Tracker
Saison 2**


Justin Hartley revient dans le rôle de Colter Shaw, un survivaliste solitaire qui, poursuivi par son passé compliqué, utilise ses talents de pisteur pour retrouver des personnes disparues et empocher des récompenses. Aidé de l'avocate Reenie Green, de sa gestionnaire Velma Bruin et de l'expert en informatique Bobby Exley, Colter ne reculera devant rien pour accomplir sa mission.

France 2 20:10
**Le parfum
du bonheur
Saison 1**


À 38 ans, Pauline (Caroline Anglade) se retrouve confrontée à une réalité déchirante : son mariage avec Ben (Xavier Robic), l'homme qu'elle considère comme celui de sa vie, a pris fin après dix années de bonheur apparent. Refusant de se résigner à cette rupture, elle se lance dans une quête désespérée pour raviver la flamme qui les unissait autrefois. Pour Pauline, chaque détail compte, chaque souvenir est une arme, et chaque émotion, une opportunité de reconquérir Ben. Alors que son entourage, inquiété par son état, tente de la raisonner, Pauline s'enferme dans une bulle de détermination.

France 3 20:10
**Des racines
et des ailes**


Les îles anglo-normandes conservent leur patrimoine normand ancestral malgré leurs appartenances nationales différentes. Chaussey, Guernesey, Sercq et Aurigny appartiennent au Royaume-Uni. Malo pratique la pêche côtière artisanale sur son chalutier. Laurence et Vincent gèrent l'hôtel familial de Chausey au printemps. Zoé reprend l'exploitation agricole familiale à Jersey après un deuil. L'historienne Sophie Poirey explore les archives de la Cour Royale à Guernesey. Christopher Beaumont perpétue les traditions médiévales en tant que Seigneur de Sercq.

CANAL+ 20:07
Guillaume Tell


Au cœur de la Suisse médiévale en 1307, une époque où la province est sous le joug oppressif de l'Autriche, dirigée d'une main de fer par la famille royale des Habsbourg. Tandis que la révolte gronde dans le pays, les collecteurs de taxes, souvent brutaux, n'hésitent pas à s'en prendre aux fermiers qui peinent à survivre. Parmi eux, Konrad Baumgarten, un homme dont la vie bascule tragiquement lorsque son épouse est assassinée par le cruel collecteur Wolfshot. Dans un acte de désespoir et de vengeance, Baumgarten prend la décision de se défendre et de tuer son agresseur.

6 20:10
**Ma rénovation est la
plus belle de France
Saison 1 - Épisode 2**

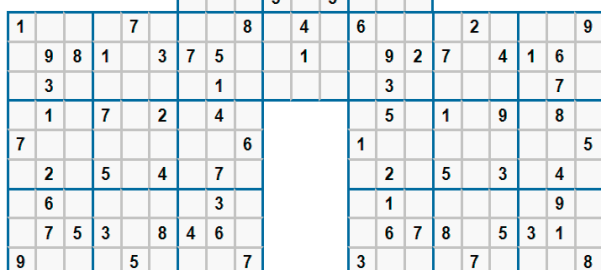
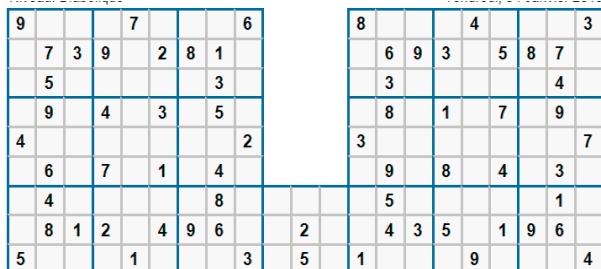

Chaque année, de nombreux Français font l'acquisition de biens en ruines qui font fuir les acheteurs afin de les transformer en la maison de leurs rêves. Stéphane Rotenberg est accompagné de l'architecte d'intérieur Sophie Ferjani et du bricoleur Laurent Jacquet afin de partir à la rencontre de ces propriétaires courageux et de découvrir leurs incroyables rénovations. Au programme : huit nouvelles rénovations inspirantes présentées dans les moindres détails mais une seule d'entre elle sera élue la plus belle de France par les téléspectateurs.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2830

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.


Horizontalement :

- 1 - Mettre au goût du jour
- 2 - Dispensateur de spectacles son et lumière - Bienfaiteur
- 3 - Soigneuses de chanteurs matinaux
- 4 - Point dans le bleu - Terme de court - Origine
- 5 - Très dépourillé - Difficile à détruire - Il permet d'appeler
- 6 - Trouble - Nous pour des licoles
- 7 - Chef d'état - Personnel - Rêve de rat
- 8 - Lourde charge - Chauffeur de Cléopâtre - Vent du sud
- 9 - Qui bouge pour travailler
- 10 - Vieux sigle de transmission - Peralle pour un légionnaire

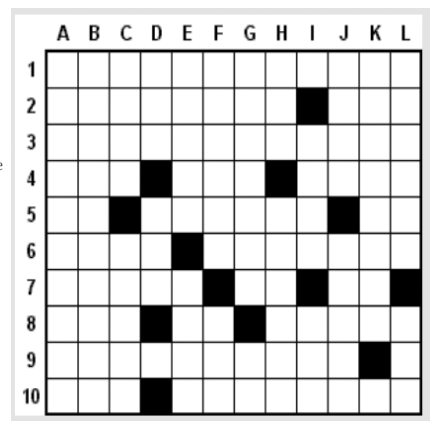
Verticalement :

- A - Pressentirait
- B - Honoraires
- C - Desquamé - Il peigne la girafe, dit-on
- D - Extirpa - Pièce de fond de bassin
- E - Bénéfique - Temps de règne
- F - Pleine lune divinifiée - Petit carré
- G - Souverains ottomans - Brillant exécutant
- H - Rage de scène - Imaginait
- I - Déchet organique - Vieil américain
- J - Passa tout près - Remarquer
- K - Apporter l'ivresse
- L - Bons coups de vent - Ne reconnaît rien

«Le plus difficile, mais le plus utile, est de se connaître soi-même.»
Citation de Pierre-Jules Stahl ; Les pensées et réflexions diverses (1841)



Mots croisés n°2830


Terreurs


Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1530

enrequis- treur œuvre de laiterie	dope- raient délica- tesse	femme en colère couvrirai d'étain	montas île de Charente	reptile à écailles	voisin de gamelle tour bien petit	coincés hors du court
enflures de gorge				lanques d' l'In- doustan apaiseras		
fis vivre			poisson de mer		extirpe	
liste complète			tout près		éten- dards	
autre do		chemin de halage maghrébin français	fleur dé- corative coordi- nation			expédiés par ondes
chargés de dettes action militaire				obscur charade gonfle- ments		fin d'infinitif tavelées
					passé à la poêle petit grade	
conspuai			hurles			il est pourri s'il pleut
petit per- roquet			bramer			
		qui croit dans les gravats inutiles				décom- poserait
	élargir				orifice anato- mique	
trompai	obser- vera		brutalisé coupent le sommet			
oui mais à Londres	allongées espèces d'arbres				lance- fusées embellit	person- nel
		précis eau de Grenoble		petit problème pas les autres		
vastes voiles émous- sés			bassins pour plongeur	antique cité sel chimique	whisky canadien prétendit	
têtes de linotte mets en forme		surpren- nais soleil dérivé				règle pour tonneau
					intacte	adresse voisine petit pa- resseux
alliance économi- que asticot			lettre grecque possède		ultime	
		arçon mais en formule		ne dirait pas		
cruauté					explose	

Solution

Sudoku n°2830

9	1	4	3	7	8	5	2	6
6	7	3	9	5	2	8	1	4
8	5	2	1	4	6	7	3	9
1	9	8	4	2	3	6	5	7
4	3	7	6	8	5	1	9	2
2	6	5	7	9	1	3	4	8
3	4	9	5	6	7	2	8	1
7	8	1	2	3	4	9	6	5
5	2	6	8	1	9	4	7	3

8	7	1	9	4	6	5	2	3
4	6	9	3	2	5	8	7	1
5	3	2	7	1	8	6	4	9
6	8	4	1	3	7	2	9	5
3	1	5	2	6	9	4	8	7
2	9	7	8	5	4	1	3	6
9	5	6	4	7	2	3	1	8
1	3	7	4	6	2	5	8	9
8	4	6	5	9	3	2	1	7

1	4	2	6	7	5	3	9	8
6	9	8	1	2	3	7	5	4
5	3	7	8	4	9	6	1	2
8	1	9	7	6	2	5	4	3
7	5	4	9	3	1	2	8	6
3	2	6	5	8	4	9	7	1
4	6	1	2	9	7	8	3	5
2	7	5	3	1	8	4	6	9
9	8	3	4	5	6	1	2	7

Mots Croisés n°2830

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	P	O	U	S	S	I	E	R	E	R
2	E	M	E	T	T	E	U	R		A	M	I
3	V	O	L	A	I	L	L	E	U	S	E	S
4	I	L	E		L	E	T		R	A	C	E
5	N	U		T	E	N	A	C	E		H	E
6	E	M	O	I		E	N	R	E	N	E	S
7	R	E	I	N	E		S	E		O	R	
8	A	N	S		R	A		A	U	T	A	N
9	I	T	I	N	E	R	A	N	T	E		I
10	T	S	F		S	E	S	T	E	R	C	E

Grille géante n°1530

M	S	F	H	S	B	E
P	A	U	I	S	A	T
G	O	T	R	E	U	R
A	N	I	M	A	R	I
U	T	O	B	E	R	A
O	P	H	O	R	A	I
L	O	N	E	V	A	I
B	E	R	N	A	I	N
Y	E	S	P	I	S	E
U	S	E	R	V	E	S
E	N	T	R	A	I	N
V	E	R	A	I	S	M
S	A	D	I	S	M	E

PARA-ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS DU MONDE-2025

L'Algérie brille avec neuf médailles et un record du monde

La sélection algérienne de para-athlétisme a réalisé une participation remarquable aux Championnats du monde organisés récemment à New Delhi, en Inde où elle remporté un total de 9 médailles (3 or, 3 argent et 3 bronze), décrochant la 19e place au tableau des médailles, parmi 65 nations récompensées, sur une centaine de pays participants.

Ce classement fait de l'Algérie la première nation africaine et arabe de ces championnats, confirmant ainsi son statut de référence régionale dans le para-athlétisme. La performance algérienne ne se limite pas à la moisson de médailles, elle traduit également la réussite des objectifs fixés en amont par la Fédération algérienne handisport (FAH). En plus des podiums, les athlètes ont signé plusieurs records nationaux, records africains, et surtout un record du monde, à mettre au crédit de Safia Djelal, sacrée au lancer du poids (F57) avec un jet à 11.67m.

Cette consécration mondiale confirme une fois de plus la longévité et le talent de l'athlète, véritable référence dans sa catégorie. Si les cadres de la sélection ont assumé leur rôle, les nouveaux visages ont également marqué de leur empreinte cette compétition. Parmi eux, Abdelhadi Boudra, qui a créé la surprise en décrochant une médaille d'argent sur 5000 mètres (T13). Il s'agissait pourtant de sa toute première participation internationale. Son émergence incarne la bonne santé du para-athlétisme

algérien, et augure de belles perspectives pour les prochaines échéances, notamment les Jeux paralympiques de 2028. Au-delà des podiums, d'autres athlètes ont frôlé l'exploit, terminant à des places d'honneur (4e, 5e, 7e) dans leurs disciplines respectives. Ces classements, souvent obtenus à quelques centièmes du podium, illustrent la compétitivité du groupe algérien, capable de rivaliser avec les meilleures nations mondiales.

Les performances ont d'autant plus de valeur qu'elles ont été réalisées dans des conditions climatiques éprouvantes. La chaleur accablante et l'humidité élevée de New Delhi ont constitué un véritable défi pour les athlètes, tous affectés par ce climat extrême. Malgré cela, les Algériens ont su faire preuve de résilience et d'engagement, confirmant leur préparation physique et mentale.

À l'issue de la compétition, la Fédération algérienne, par le biais de son directeur technique national (DTN), Salim Boutebcha, a exprimé sa grande satisfaction quant aux résultats obtenus. "On est très content de ces résultats et cela est de bonne



augure pour nos athlètes. Je peux dire sans me tromper que la fédération a atteint ses objectifs qu'elle avait pronostiqué à la tutelle à niveau de 90%.

D'autant plus il s'agissait, pour certains athlètes engagés, de leur première compétition internationale majeure, et d'autres la première depuis les Jeux paralympiques de Paris (septembre-2024).

Ces Championnats du monde ont donc constitué un excellent test grandeur nature pour évaluer le potentiel réel du groupe, tout en assurant une relève crédible". Le responsable technique de la fédération n'a

pas omis de rappeler les bonnes conditions que l'instance fédérale a offert aux athlètes pour préparer ces joutes mondiales, tout en relevant les difficiles conditions climatiques dans lesquels les athlètes ont évolué, indiquant que "se n'était pas évident de réaliser les résultats obtenus".

"La chaleur élevée et surtout l'humidité n'ont pas arrangé les athlètes de tous les pays à évoluer, d'ailleurs les chefs de mission ont soulevé ce problème lors de la réunion technique. Pour remédier, un peu soit-il à cette pesante situation, on s'est déplacé cinq jours avant le coup

d'envoi du rendez-vous afin de permettre à nos athlètes de s'adapter aux conditions, tout en leur demandant de s'entraîner seulement à l'heure de leurs épreuves", a expliqué Boutebcha.

La participation de l'Algérie aux Championnats du monde de para-athlétisme à New Delhi restera comme un tournant stratégique dans la préparation du prochain cycle paralympique. Avec une génération expérimentée encore performante, et une relève déjà médaillée, le para-athlétisme algérien peut envisager l'avenir avec confiance et ambition.

CYCLISME / TOUR INTERNATIONAL D'ALGER 2025

Plusieurs sélections et équipes étrangères attendues

Quatre sélections nationales et deux équipes étrangères, d'Allemagne et des Pays-Bas, ont confirmé leur participation à l'édition 2025 du Tour cycliste international de la ville d'Alger, prévue en trois étapes, entre le 16 et le 18 octobre, ont annoncé mardi les organisateurs. Il s'agit des sélections nationales d'Egypte, de Tunisie, du Cameroun et d'Oman, ainsi que l'équipe néerlandaise Global Cycling Team et allemande Embrace The World Team. Les dix autres équipes engagées dans cette compétition seront algériennes, à commencer par la sélection nationale avec, entre autres dans ses rangs, Yacine Chalel de l'OC Val D'Oise. Il y aura également les équipes Madar Pro-Cycling Team, Madar Développement, MC Alger, Majd El Guerrara, Amel El Maleh, Union El Kantara, l'Olympique Baraki, le Club Cycliste de Dély Ibrahim, le Club Cycliste de Khemis Miliana et le Club Cycliste Brakni. "Les cyclistes participants ainsi que leurs accompagnateurs sont attendus à Alger les 14 et 15 octobre" ont encore détaillé les organisateurs. La première étape est prévue le 16 octobre. Ce sera une course sur route, sur un circuit fermé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah. La deuxième étape se disputera le lendemain, et ce sera une course en ligne entre la commune de Bab El Oued et la wilaya de Tipasa, en passant par Zéralda. La troisième et dernière étape aura lieu le 18 octobre, une course sur route, sur un circuit fermé, entre la Basse-Casbah et Alger-Centre.

APS

JUDO / MONDIAUX 2025 JUNIORS

L'Algérien Abdeslam Belbelhout décroche la 7e place chez les -73 kg

Le judoka algérien Abdeslam Belbelhout a terminé à la septième place aux Championnats du monde juniors actuellement en cours dans la capitale péruvienne, Lima, après un parcours honorable chez les moins de 73 kilos, lors de la deuxième journée de compétition, disputée lundi soir.

Versé dans la Poule (B), le jeune international a fait son entrée en lice directement au deuxième tour, où il a assez facilement dominé le Kazakh Omar Nurbergenov, avant d'enchaîner avec l'Allemand Arthur Akopjan. Un succès qui l'a propulsé directement en demi-finale de la Poule (B), où il s'est finalement incliné contre le Tadjik Muhiddin Asadulloev. Mais le fait d'avoir réussi un aussi bon parcours lui a offert une seconde chance au repêchage, où il s'est malheureusement incliné contre le Suédois Narek Vardanian, terminant ainsi septième, sur un total de 40 athlètes engagés dans cette catégorie de poids. En revanche, son compatriote Imad Mehibel, le deuxième représentant algérien engagé lundi, a eu moins de

chance dans la catégorie des moins de 81 kilos, puisqu'il a été éliminé dès le premier tour, par l'Italien Saba Alexanovi.

Il emboîte ainsi le pas à ses coéquipiers Oussama Abdelhak Hezil et Ayoub Benlaribi, qui avaient fait leur entrée en poux dimanche, lors de la première journée de compétition, et qui ont été éliminés dès leur premier combat, dans la catégorie des -66 kilos.

Hezil et Benlaribi ont été exemptés du premier tour et avaient débuté directement au deuxième, respectivement contre l'Azeri Nizami Imranov et le Danois Magni Lauritzen, mais leur aventure avait tourné très court, puisqu'ils ont été éliminés dès. L'Algérie a engagé six judokas dans cette compétition (5 garçons et 1 fille), dont les deux derniers (1 garçon et 1 fille) feront leur entrée en lice mardi soir, lors de la troisième et dernière journée de compétition.

Il s'agit d'Othmane Arabaoui, versé dans la poule (D) des moins de 100 kilos, où il a été exempté du premier tour. Il débute contre le vainqueur du combat qui mettra aux



prises le Japonais Hirano Shokei au Chilien Marko Figueroa.

Chez les filles, Lydia Kechout évoluera dans la poule (A) des moins de 78 kilos et défiera au premier tour Chieh-Hsi Wang de Chine Taïpei. Les épreuves individuelles de ces Mondiaux 2025 juniors se déroulent du 5 au 7 octobre dans la capitale Lima. Elles seront directement suivies par les épreuves du "par équipes mixtes", prévues en une seule journée, le 8 octobre.

Pour bien préparer cet événement et augmenter

leurs chances de performance, les représentants algériens avaient effectué une étape de 15 jours en Ouzbékistan, juste avant de se rendre au Pérou. Selon les organisateurs, un total de 486 judokas (254 garçons et 232 filles), représentant 68 pays, sont engagés dans cette compétition, pour laquelle 14 catégories de poids ont été retenues.

Il s'agit des catégories des -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg chez les garçons, ainsi que celles des -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les filles.

LIGUE UNE MOBILIS Olympique AKBOU : la défense maillon faible

La défense de l'Olympique AKBOU était le compartiment fort de l'équipe la saison passée.

F Yanis

Cependant, les choses ont changé en cette première partie de saison puisque c'est le maillon faible de l'équipe et ce sera le principal chantier de l'entraîneur en chef de l'équipe, Lotfi Amrouche, durant cette trêve.

Un faux départ.

C'est ce qu'on peut dire du début de saison de la formation de Yemma Gouraya. L'équipe a beaucoup de mal actuellement et reste sur trois victoires et deux nuls en 7 rencontres. Un rendement loin de répondre aux attentes et surtout aux ambitions des bleus et Blancs, censés batailler pour le titre de champion d'Algérie. L'équipe a du mal à décoller et un compartiment en particulier est pointé du doigt, la défense.

Il faut dire que c'était l'une des forces de l'équipe la saison passée olympique Akbou avait terminé avec la 4e meilleure défense du championnat, mais n'est plus que le maillon faible en cette première partie de l'exercice. D'ailleurs, une statistique vient confirmer les diffi-



cultés en défense et c'est le fait que l'équipe, et hormis le match face au MCO, encaisse à chaque rencontre et cela fait que l'équipe perd des points importants en route. Dans ce sens, l'entraîneur en chef de l'équipe, Lotfi Amrouche, en a fait son principal chantier au cours de cette trêve internationale. Ce technicien veut tout régler pour essayer de redonner de la solidité au

compartiment défensif.

Le coach a beaucoup essayé, sans succès

Depuis le début de saison, le coach a pratiquement essayé toutes les variantes possibles dans l'axe de la défense. Lounes zidi-Bahoussi, et Bencherifa et depuis deux matches. D'ailleurs, malgré les variantes utilisées, cela n'a pas empê-

ché les gars de yemma Gouraya de prendre des buts et de commettre beaucoup d'erreurs. On pense notamment au match face à la JS Saoura avec une absence de marquage et surtout lors du dernier match face aux Bécharis où Lounes Zidi s'était retrouvé tout seul dans l'axe et a pu placer sa reprise pour égaliser. C'est dire que le coach a un travail important à faire pour essayer de corriger ce qui a besoin de l'être.

Seule la paire Lounes zidi-Bahoussi a tenu bon

Lotfi Amrouche a donc beaucoup essayé depuis le début de saison et cela n'a pas fonctionné. Cependant, il n'y a qu'une seule charnière qui a permis à l'équipe de terminer un match sans prendre des buts et c'est la paire composée de Bencherifa et Zidi alignée face au PAC Hydra. D'ailleurs, l'entraîneur de l'Olympique Akbou attend le retour du joueur Bahoussi avec impatience puisque ce dernier a beaucoup manqué. Souffrant d'une pubalgie, le joueur est sur le chemin du retour et compte profiter de cette trêve pour reprendre la compétition officielle.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE (FIFA) Sadi nommé vice-président de la Commission des stades et de la sécurité

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a été nommé vice-président de la Commission des stades et de la sécurité de la Fédération internationale (FIFA), a annoncé l'instance fédérale dans un communiqué publié lundi soir sur son site officiel.

Le premier responsable de la FAF continue de renforcer sa présence dans les instances internationales, lui qui est membre du Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF), vice-président de l'Union nord-africaine (UNAF), et membre de l'Union arabe (UAFA).

De son côté, le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, a été désigné membre de la Commission Futsal de la FIFA, alors que Mme Salima Benaïti, directrice des finances de la FAF, devient membre de la Commission de conseil commercial et marketing de la FIFA. Walid Sadi, pris part ce lundi aux travaux de la 47e Assemblée générale ordinaire de la CAF, qui se sont tenus à Kinshasa (RD Congo).



LIGUE 1 MOBILIS (MC EL-BAYADH) Hadjar remercié, Lacet nouvel entraîneur



Le technicien Mohamed Lacet, est devenu le nouvel entraîneur du MC El-Bayadh, en remplacement de Chérif Hadjar, limogé pour "mauvais résultats", a annoncé mardi le club de Ligue 1 Mobilis de football.

"Après un début de saison décevant marqué par trois

points seulement récoltés en sept journées, soit trois matchs nuls et aucune victoire, la direction a décidé de se séparer de son entraîneur Chérif Hadjar. Le club a officialisé la nomination de Mohamed Lacet au poste d'entraîneur principal", précise le club dans un commu-

niqué publié sur ses réseaux sociaux.

Le MCEB reste sur une défaite concédée samedi dernier à domicile face à l'ES Ben Aknoun (1-2), lors de la 7e journée du championnat.

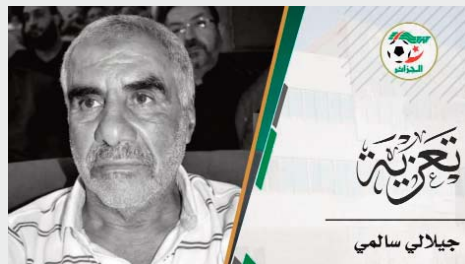
Le club d'El-Bayadh et la lanterne rouge, le Paradou AC, sont les deux seuls clubs à n'avoir remporté aucun succès depuis le début de la compétition. Lacet (58 ans), vainqueur de la précédente Coupe d'Algérie 2025 sur le banc de l'USM Alger, "sera assisté par Tarek Cherfaoui, tandis que Kossé Ben Makhlof occupera le poste d'entraîneur des gardiens", selon la même source.

La direction du club appelle l'ensemble des supporters et amoureux du MCEB à "soutenir l'équipe afin de surmonter cette période difficile, retrouver le chemin des bons résultats et améliorer le classement du club en championnat", conclut le communiqué

BATNA Une aide financière de 64,8 millions DA pour le CAB et le MSPB

La wilaya de Batna a octroyé une aide financière globale estimée à 64,8 millions DA au profit des clubs de football Chabab Aurès Batna et Mouloudia de Batna, évoluant en Ligue 2 amateur (groupe Centre-Est), a révélé le wali, Mohamed Benmalek. Le même responsable a précisé, lors d'une rencontre tenue lundi soir au siège de la wilaya avec des représentants des deux clubs, que chaque équipe a bénéficié d'un montant de 32,4 millions DA. A cette occasion, le wali a souligné que l'initiative s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement du sport local et du soutien matériel et moral de ces deux clubs historiques de Batna, en vue de réaliser de meilleurs résultats et d'accéder en Ligue 1 professionnelle. La rencontre a été mise à profit pour aborder la situation actuelle des deux équipes et de soulever certaines préoccupations, notamment les dettes, les frais de déplacement hors wilaya, ainsi que l'état des terrains des stades du complexe sportif du 1er-Novembre-1954, de Sefouhi et d'Abdelatif-Chaoui de la ville.

Décès de l'ancien international Djilali Selmi à l'âge de 79 ans



Djilali Selmi, légende de club du CR Belouizdad dont il a été président et ancien international, est décédé mardi à l'âge de 79 ans, suite à une longue maladie, selon un communiqué de la direction du club de la capitale.

Surnommé "Petit Pelé" en référence au regretté joueur brésilien, en raison de ses performances techniques remarquables, Selmi a porté les couleurs du Chabab Belouizdad entre 1967 et 1976.

Durant cette période, il a mené l'équipe à remporter deux titres de championnat consécutif en 1969 et 1970, ainsi que la Coupe du Maghreb à trois occasions, en 1970, 1971 et 1972. Outre son succès en tant que joueur, le défunt a également présidé le CR Belouizdad entre 1996 et 2000, menant le club à remporter le championnat algérien et la Coupe de la Ligue en 2000. Le défunt reste une légende du football algérien, et fut l'un des grands noms du football national durant les années 1960 et 1970, marquant son passage par un talent indéniable et des performances remarquables sur le terrain. Il reste dans la mémoire collective comme l'un de ces joueurs qui ont écrit de belles pages de l'histoire du football national.

APS

QUALIF. MONDIAL-2026 (GR. G/9^E JOURNÉE) L'équipe nationale entame sa préparation en prévision du match face à la Somalie

La sélection nationale a lancé, ce lundi, sa préparation en prévision du match face à la Somalie, prévu jeudi au stade Miloud Hadeff d'Oran, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

Les coéquipiers du défenseur Rami Bensebaini ont effectué leur première séance d'entraînement sur l'une des pelouses du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Programmée à 17h, cette séance a vu l'effectif scindé en deux groupes par le staff technique.

Les joueurs ayant joué la veille avec leurs clubs respectifs, ont suivi un programme de récupération spécifique sous la supervision du préparateur physique Paolo Ronconi, tandis que le reste du

groupe a pris part à une séance d'entraînement classique, axée sur le travail technique et tactique.

Avant le début des exercices, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a réuni ses joueurs pour une brève allocution.

Il a insisté sur l'importance d'aborder cette rencontre avec le plus grand sérieux afin de décrocher les trois points synonymes de qualification pour la Coupe du Monde 2026, et ce avant même la dernière journée

face à l'Ouganda, prévue le 14 octobre prochain à Tizi-Ouzou.

Au terme de la 8e journée disputée en septembre dernier, la sélection nationale trône en tête du groupe G avec 19 points, devançant de quatre longueurs ses poursuivants directs, le Mozambique et l'Ouganda qui comptent 15 points chacun.

La Guinée occupe la 4e place avec 11 unités, devant le Botswana (9 pts) et la Somalie (1 point).



ES TUNIS Blessure musculaire pour Tougaï

Le défenseur international algérien de l'ES Tunis, Amine Tougaï, blessé lors du clasico de la 9e journée du championnat de la Ligue 1 tunisienne disputé dimanche contre l'Etoile du Sahel (1-0), souffre d'une blessure musculaire, a annoncé son club sur ses réseaux sociaux mardi. "Les examens médicaux ont confirmé une blessure musculaire. Le joueur sera mis au repos et devra subir ultérieurement des examens de contrôle pour déterminer la date de sa reprise progressive des entraînements", indique un communiqué de l'ES Tunis. Le défenseur algérien de 25 ans avait quitté ses coéquipiers peu avant la pause (45e+1). Il a été dispensé du stage de la sélection algérienne en vue des deux derniers matchs des qualifications de la Coupe du monde 2026: le jeudi 9 octobre face à la Somalie à Oran (17h00), et le mardi 14 octobre devant l'Ouganda à Tizi-Ouzou (17h00). L'ancien joueur du NA Hussein-Dey a été remplacé par le défenseur de la JS Kabylie, Zinedine Belaïd.



QUALIF. MONDIAL 2026 (GR. G - 9^E J) L'équipe nationale somalienne à pied d'oeuvre à Oran

La sélection nationale somalienne de football a rallié lundi soir la ville d'Oran, en prévision de son match face à son homologue algérienne, prévu jeudi au stade Miloud-Hadeff (17h00) pour le compte de la 9e journée du groupe "G" des éliminatoires du Mondial 2026. Un accueil fraternel chaleureux lui a été réservé à l'aéroport international Ahmed-Ben Bella d'Oran par les autorités locales et les membres de la Fédération algérienne de football (FAF).

La délégation somalienne, composée de 31 membres, effectuera mercredi une séance d'entraînement au stade Miloud-Hadeff, soit à la veille du match. Le joueur somalien



Fayçal Abou Bakr Ohtman s'est déclaré très satisfait de l'accueil chaleureux qui a été réservé à son équipe et a tenu à remercier les autorités algériennes.

L'équipe nationale algérienne est attendue à Oran

mercredi matin. Pour rappel, la Fédération somalienne de football a choisi de disputer les deux derniers matchs de sa sélection nationale, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 au stade Miloud-Hadeff d'Oran.



COUPE ARABE FIFA 2025 (PRÉPARATION) ALGÉRIE Dehiri en renfort pour remplacer Belaïd (FAF)

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' de football, Madjid Bougherra, a fait appel au défenseur axial de l'USM Alger, Hocine Dehiri, pour pallier l'absence de Zinedine Belaïd, retenu en équipe nationale A, a indiqué la fédération algérienne de football (FAF), lundi soir dans un communiqué. La sélection algérienne A' prépare les deux matchs amicaux contre son homologue palestinienne, prévues les 9 et 13 octobre au stade du 19 mai d'Annaba, dans le cadre de la préparation de la Coupe arabe Fifa 2025, prévue

au Qatar du 1er au 18 décembre prochain. La première joute amicale est prévue dans la soirée du 9 octobre courant, à partir de 20h30, au stade du 19-Mai 1956 d'Annaba, alors que le deuxième rendez-vous se jouera quatre jours plus tard, soit le 13 octobre, au même stade (18h00). En vue de cette double confrontation, les hommes de Bougherra ont entamé ce lundi un stage bloqué, qui s'étalera jusqu'au 14 octobre. Vingt-cinq (25) joueurs prennent part à ce rendez-vous. Pour rappel, la sélection algé-

rienne (tenante du titre) est qualifiée directe pour la phase finale de la prochaine Coupe arabe Fifa 2025, alors que la Palestine, devra affronter la Libye, dans un duel unique, prévu en novembre prochain à Doha. La sélection algérienne a hérité du groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des barrages : Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, qui comprendra des quarts de finale, deux demi-finales et la finale.

CAN U17 Les qualifications zonales décalées au mois de mars 2026 (UNAF)

L'Union nord-africaine de football (UNAF) a décidé de reporter les matchs des qualifications zonales pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 17 ans (U17), précédemment programmés pour la fin d'année 2025, au mois de

mars 2026. Cette décision a été prise à l'occasion de la réunion du Bureau exécutif de l'instance nord-africaine de football, tenue en marge de la 47e Assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de la discipline (CAF), organisée

lundi dans la capitale congolaise Kinshasa. Pour rappel, le Bureau de l'UNAF a décidé au cours de la même réunion, d'organiser un tournoi pour les sélections des moins de 18 ans en décembre prochain en Algérie.

APS





REAL MADRID

LE CLASICO!
RODRYGO
PRÉVIENT

La saison dernière, le FC Barcelone a donné la leçon au Real Madrid à chaque Clasico. Il y en a eu quatre toutes compétitions confondues et le Barça les a tous remportés (4-0 et 4-3 en Liga, 5-2 en Supercoupe d'Espagne, 3-2 en Coupe du Roi). Pour l'ailier madrilène Rodrygo (24 ans, 7 apparitions en Liga cette saison), il n'y a pas d'autres options que celle de réagir en gagnant celui du 26 octobre. "Il vaut mieux oublier la saison dernière. On sait qu'on n'a pas été à la hauteur, on n'était pas à l'aise face à eux. L'année précédente, c'était l'inverse, et on a gagné les quatre Clasicos, même s'il faut reconnaître qu'ils sont meilleurs maintenant, qu'ils ont une meilleure équipe, avec beaucoup plus de confiance. Mais on a aussi une excellente équipe. Ce sera un match difficile, mais on joue au Bernabéu devant notre public, et on doit montrer de quoi on est capables et les battre quoi qu'il arrive", a lancé le Brésilien dans les colonnes du journal AS ce mardi.

Ce sera un excellent test pour juger les progrès réalisés depuis l'arrivée de Xabi Alonso au poste d'entraîneur.

BARCELONE
LEWANDOWSKI
NE S'INQUIÈTE PAS

Après la défaite contre le Paris Saint-Germain (1-2) mercredi en Ligue des Champions, le FC Barcelone a été corrigé par Séville (1-4), dimanche en Liga. Un revers en partie imputable à Robert Lewandowski (37 ans, 8 apparitions et 4 buts en Liga cette saison), qui a raté le penalty du 2-2 en fin de partie, avant que les Andalous n'ajoutent deux autres buts. Cependant, en conférence de presse lundi, l'attaquant du Barça a refusé de s'alarmer.

"Des matches comme ça, ça arrive. C'est le football. Tout ne se passe pas toujours comme on le voudrait. Les penalties ratés font partie de ce sport. Aujourd'hui, ça fait mal, mais j'espère que nous allons réagir de manière positive. Ce genre de situations peut nous renforcer", a observé Lewandowski face aux médias polonais. Ce n'était que le 11e penalty raté par l'ancien joueur du Bayern Munich dans sa carrière. Il reste l'un des meilleurs tireurs du monde, avec près de 89% de réussite dans l'exercice.

DORTMUND
CRISPATIONS
AUTOUR DE JOBE
BELLINGHAM

Difficile de marcher dans les pas de son aîné. Recruté pour 30,5 millions d'euros à Sunderland à l'intersaison, Jobe Bellingham (20 ans, 8 apparitions en Bundesliga cette saison) réalise des débuts mitigés avec le Borussia Dortmund et n'a joué que 300 minutes, toutes compétitions confondues, depuis le coup d'envoi de l'exercice. Selon Sky Sport, cette situation agace l'entourage du milieu de terrain anglais, qui estime que Bellingham devrait jouer davantage. Si rien n'évolue d'ici cet hiver, un départ pourrait même être envisagé. Un simple coup de pression pour le BVB ou un sentiment précoce d'exaspération ?

GALATASARAY
MOQUÉ, SANÉ S'EST
BAGARRÉ

De retour à Munich dimanche, à l'occasion du dernier jour de la célèbre Oktoberfest, l'ancien ailier du Bayern, Leroy Sané (29 ans, 8 matchs et 1 but en championnat cette saison), a été impliqué dans une bagarre, après que des personnes ont moqué son choix de rejoindre Galatasaray cet été. Longtemps raillé, l'ailier allemand a fini par craquer et s'en est pris physiquement à ses "harceleurs".

"J'ai été provoqué et personnellement humilié pendant longtemps sous la tente du festival. Galatasaray a également été insulté. Dans l'atmosphère tendue, j'ai été bousculé, puis une brève bagarre a éclaté", a témoigné Sané pour le quotidien Bild.

Chaque année depuis 1810, la "fête de la bière" rassemble plusieurs millions de personnes. Elle est considérée comme la plus grande fête foraine du monde.

MAN CITY

STONES A PENSÉ À
PRENDRE SA RETRAITE

Perturbé par des blessures de diverses natures et donc régulièrement sur le flanc, John Stones (31 ans, 5 matchs en Premier League cette saison) a manqué 32 rencontres de Manchester City la saison dernière. Mentalement, la situation est devenue si difficile à supporter que le défenseur central a songé à prendre sa retraite, tel qu'il l'a révélé dans un entretien accordé à la BBC.

"La saison dernière a été dure pour moi, au point que j'ai envisagé d'arrêter. Je n'en avais plus envie. J'en avais assez d'être toujours aussi professionnel et de tout faire du mieux possible, pour ensuite continuer à me blesser sans en comprendre la raison. C'était une période très difficile... Il arrive un moment où tu ne sais plus pourquoi une blessure survient, et c'est encore plus difficile quand tu fournis tant d'efforts, ou que tu es ultra professionnel", a confié l'international anglais.

Mis à part un petit pépin musculaire début septembre, Stones n'a pas encore été perturbé par les blessures depuis le début de la saison en cours. Le plus dur semble derrière lui.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 »

FAX : 028.05.31.61 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

63^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À L'ONU Une diplomatie constante dans ses positions

L'Algérie qui célèbre aujourd'hui mercredi le 63^e anniversaire de son adhésion aux Nations unies en tant qu'Etat membre à part entière, demeure constante dans ses positions et performante dans ses actions, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a fait de la diplomatie algérienne l'une de ses priorités, dès son investiture à la magistrature suprême.

Célébré le 8 octobre de chaque année, cet événement coïncide avec le jour où le premier Président de l'Algérie indépendante, M. Ahmed Ben Bella, avait hissé le drapeau algérien au siège des Nations unies à New York, en 1962.

Depuis cette date aussi, la diplomatie algérienne célèbre sa Journée nationale. Depuis la glorieuse Guerre de libération, la diplomatie algérienne s'est distinguée par ses valeurs et principes qui s'accordent aux fondements mêmes de la charte de l'ONU, notamment en ce qui a trait à la préservation de la paix et la sécurité internationales et au soutien des causes justes.

63 ans après son adhésion à l'ONU au lendemain de son indépendance, la voix de l'Algérie est restée audible et respectée dans le concert des nations faisant de la question de la lutte contre le colonialisme et la défense des peuples opprimés son credo et la base de son action politique extérieure.

Aujourd'hui, l'Algérie continue au sein de l'ONU à jouer un rôle déterminant pour un monde où règnent paix, stabilité, sécurité et développement global sur la base d'une série de principes qui constituent la doctrine du pays.

Par ailleurs, la célébration de l'adhésion de l'Algérie à l'ONU, qui célèbre elle aussi le 80^{ème} anniversaire de sa création ce mois d'octobre, coïncide avec une conjoncture internationale particulière marquée par une instabilité dans plusieurs pays du monde, mais aussi par des tensions internationales auxquelles fait face la diplomatie algérienne, avec tact et doigté, grâce à ses diplomates chevronnés, conformément aux orientations du Président de la République.

En tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, depuis janvier 2024, l'Algérie a contribué activement au traitement des questions soulevées en défendant les règles du droit international et les résolutions de la légalité internationale, en s'appuyant sur les instructions claires du Président de la République.



S'agissant de la question palestinienne, notamment l'agression génocidaire sioniste en cours depuis deux ans à Gaza, l'Algérie continue de multiplier ses efforts par le biais de son représentant permanent à New York, M. Amar Bendjama, qui s'est distingué par sa défense farouche de la cause palestinienne. En récompense de son engagement ferme et de son travail exceptionnel, le Président de la République lui a décerné récemment la "Médaille de Mérite".

Et c'est ainsi d'ailleurs que le Président de la République a déclaré récemment que la diplomatie algérienne "est sur la bonne voie", soulignant que "ce qu'elle a réalisé au sein du Conseil de sécurité honore l'Algérie".

A propos de la question du Sahara occidental, l'Algérie ne cesse de réaffirmer dans ses interventions au sein de l'ONU, que la question sahraouie demeure une question de décolonisation, d'où l'impératif de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination et que la présence marocaine sur les territoires sahraouis constitue une occupation qui ne peut être acceptée en tant que fait accompli.

Sur le plan africain, l'Algérie poursuit inlassablement ses efforts au sein du Conseil de sécurité onusien en vue

de faire entendre la voix des pays du continent et défendre leurs intérêts.

Sa diplomatie à cet égard repose sur le rejet de toute intervention militaire dans la région sahélo-saharienne, en privilégiant "les solutions africaines aux problèmes africains".

Elle plaide aussi pour une meilleure réforme du Conseil de sécurité visant une plus grande équité pour l'Afrique.

Dans ce contexte, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a salué récemment le niveau exceptionnel de coordination au sein du groupe "A3+", (Algérie, Somalie et Sierra Leone-Guyana) au Conseil de sécurité de l'ONU et la dynamique positive qu'il a insufflée, reflétée par les initiatives concrètes visant à défendre les intérêts de l'Afrique et à soutenir les causes justes dans le monde entier, affirmant l'attachement de l'Algérie à ce mécanisme créé dans le cadre du "processus d'Oran" pour la paix et la sécurité en Afrique.

Depuis cette même tribune, il a affirmé aussi que le mandat de l'Algérie au Conseil de sécurité international a été un mandat de fidélité aux valeurs et principes consacrés dans la Charte des Nations unies, tel que l'a voulu le Président M. Abdelmadjid Tebboune.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Le président de la République reçoit le ministre tunisien de la Défense

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le ministre tunisien de la Défense, M. Khaled Sehlili, et la délégation qui l'accompagne.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, et du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem.

Le Président de la République reçoit la vice-Première ministre, ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovénie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, la vice-Première ministre, ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovénie, Mme Tanja Fajon, et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadrice d'Algérie en Slovénie, Mme Sabrina Bey.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE Projet "Communes vertes 2" : plus de 280 cadres locaux formés en gestion de l'énergie

Plus de 280 cadres locaux ont bénéficié de sessions de formation en gestion de l'énergie, dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Communes vertes 2", indique mardi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Communes vertes 2", au titre de la coopération entre le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports et l'Agence allemande de coopération (GIZ), sept (7) sessions de formation destinées aux responsables de la gestion de l'énergie (RME) et deux (2) sessions consacrées au tableau de bord de gestion énergétique (TBGE) ont été programmées du 6 septembre au 9 octobre 2025", précise le communiqué.

Ces sessions ont été organisées dans les centres de formation des personnels des collectivités locales dans les wilayas d'Oran, de Djelfa et de Constantine, au profit de 282 cadres locaux relevant des communes pilotes à travers les wilayas de Sidi Bel Abbès, d'Oran, de Mostaganem, de Tlemcen, de Médéa, de Djelfa, de Laghouat, de Bejaïa, de Batna, de Guelma et de Biskra, selon la même source. Cette initiative vise à "aider les communes à gérer plus efficacement leur énergie afin d'améliorer leur consommation et de contribuer à la réduction des émissions de dioxyde de carbone au niveau national" et ce, à travers "le renforcement des capacités des cadres locaux dans l'utilisation du tableau de bord de gestion énergétique, la réglementation en matière de transition énergétique, la facturation et les projets liés aux énergies renouvelables en Algérie", conclut le communiqué.

APS

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU L'Algérie réaffirme son engagement à promouvoir les droits des femmes et à renforcer leur participation effective à la prise de décision

L'Algérie a réaffirmé son engagement à promouvoir les droits des femmes et à renforcer leur participation effective à la prise de décision, soulignant que les réformes nationales pionnières engagées dans divers domaines avaient consacré les principes d'égalité et de justice, et promu la place de la femme, notamment en tant que facteur de paix. Dans une allocution prononcée lors du débat public annuel du Conseil de sécurité de l'ONU sur "Les femmes et la paix et la sécurité", la représentante de la Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations Unies, Mme Manel Messaoud, a estimé que "l'expérience nationale nous a appris que la femme ne peut pas être réduite au simple

rôle de victime", car, a-t-elle dit, "elle est une actrice, une artisanne de l'histoire et une conservatrice de la mémoire", ajoutant que l'Algérie "est fière que ses femmes aient été aux premières lignes de la Révolution de libération, avant de devenir, au lendemain de l'indépendance, un des piliers de l'édification de l'Etat moderne et une contributrice à la vie politique, économique, socioculturelle".

Elle a, dans ce contexte, affirmé que l'Algérie "croit au leadership des femmes et demeure, comme elle l'a toujours été, fidèle à ses engagements pour promouvoir les droits des femmes, et renforcer leur participation effective à la prise de décision, mais aussi les protéger contre toute forme de vio-

lence et garantir leur rôle en tant qu'acteur essentiel dans le processus de paix et sécurité". La diplomate a relevé, à cet égard, que "les réformes nationales pionnières engagées dans divers domaines ont consacré les principes d'égalité et de justice, tout en renforçant le rôle de la femme, notamment en tant que facteur de paix et ce, à travers la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS), ainsi que de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) pour le développement, outre l'adoption d'un plan d'action national de mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies".

"Si nous sommes fiers des progrès réalisés dans notre pays en matière

d'amélioration de la condition de la femme, nos cœurs demeurent lourds face à la tragédie qui frappe les femmes et les filles dans plusieurs régions du monde, notamment la situation des femmes dans la bande de Gaza", a-t-elle ajouté, rappelant le rapport du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, sur le nombre de femmes tuées dans les conflits à travers le monde. A cette occasion, Mme Messaoud a réitéré l'appel à "un cessez-le-feu immédiat, permanent et inconditionnel, ainsi qu'à l'autorisation de l'accès, sans entraves, des aides humanitaires afin d'atténuer les souffrances engendrées par la guerre génocidaire que subissent les femmes et les enfants à Gaza".